

La réception faite par les citoyens du diocèse de Nicolet à leur nouvel évêque, Mgr Albini Lafortune, restera longtemps gravée dans les cœurs.

Quel bel exemple d'économie nous offre la mignonne petite fontaine du joli petit parc de la belle place Bourget !!! De grâce, messieurs nos édiles, ayez pitié de notre soit en ces jours torrides !...

Les déserts sont pourvus d'oasis, c'est bien le moins que notre petite fontaine soit pourvue d'eau !

Les soirées de vaudeville, chaque dimanche soir, à l'Arena, sont de plus en plus populaires et attrayantes.

Ça fait tellement joli l'illumination de l'hôtel de ville et du marché que nous serions tentés d'en demander la permanence durant la saison du tourisme.

Une innovation: La Compagnie de Téléphone Joliet distribuera dans quelques jours à ses abonnés un annuaire de téléphone. L'impression en a été faite à nos ateliers.

Si les routes n'en peuvent plus... eh bien! les automobilistes non plus.

L'agrément d'une randonnée en campagne pour les automobilistes, par le temps qui court, se trouve un jour de pluie... car c'est la seule manière de pas être NOYÉ dans les nuages de poussière.

On doit ressentir une certaine émotion en lisant dans un journal le récit de notre noyade, n'est-ce pas M. Tessier?

Les parents et amis, sur la foi de cette nouvelle, vous envoie des télégrammes... des fleurs... des sympathies et à la fin vous finissez par vous toucher afin de savoir si n'est pas bien de vous qu'il y ait...

Les amis de M. Milo Noirjean offriront leurs souhaits de voyage au cours d'une fête champêtre organisée en son honneur, au chalet Longpté, mardi soir prochain. Sait que M. et Mme M. Noirjean s'embarqueront vendredi, le 5, à bord de l'Ausonia, pour un voyage de quelques mois en Europe.

Le croiriez-vous? Nous avons connu notre ami Valmore Carrière dans un aéroplane qui a survolé Joliette mercredi dernier vers 10 heures p.m. Notre concitoyen a passé ses vacances au Lac des Illes... Il a peut-être voulu nous faire une visite incognito!

A Joliette, on a installé une lumière rouge à tous les endroits où il y a une boîte d'alarme. Il est évident que de voir certains automobilistes étrangers s'arrêter sur ces routes, croyant être sur une lumière rouge, interdisant le passage...

Bravo! A la note d'hier matin, les automobilistes ont eu le goût de ne pas nous casser les oreilles de leurs klaxons... S'il était toujours ainsi!

Le grand pique-nique des Chevaliers de Colomb aura lieu le 7 août à l'Assomption. Chevaliers, préparés-vous!

En ce siècle où l'action rivalise de vitesse avec la pensée, il existe une vieille tradition qui donne par l'écriture la manière d'adresser les correspondances. Si une lettre est retardée, c'est la poste qui en est la cause. Si l'on convient que les lettres passent à la poste à l'heure, on évite les erreurs de retard nous viennent de là. Mais, avons-nous perdu que les employés perdent énormément de temps à déchiffrer des lettres de destination souvent en très petites lettres et de sière illisible? Au lieu d'écrire au nom du destinataire en lettres moyennes et l'adresse en petites lettres, si l'on procédait de façon claire, cette vieille coutume serait vite en désuétude. Ainsi, nous ne pas adresser nos lettres de la façon suivante:

Sur une seule ligne, en grosses lettres, au centre de l'enveloppe, le nom de l'endroit:

Le nom de la rue et le numéro:

Dans le coin à gauche, au-dessous de l'enveloppe, le nom du destinataire. Voici un exemple:

JOLIETTE, P.Q.
34, Place Bourget
L'Etoile du Nord.

On croit que les lettres se changent en nuages de fumée...

55ème ANNÉE, No 8

AU SERVICE DE JOLIETTE ET DE LA REGION DEPUIS PLUS DE 50 ANS

JOLIETTE, JEUDI, LE 28 JUILLET 1938

LE NUMERO : 3 SOUS



M. Joseph CHEVRETE, représentant de la Maison Viau Limited, qui vient d'être élu Grand Chevalier du Conseil 1468 des Chevaliers de Colomb de Joliette

Présentation d'un anneau

A S. E. MGR LAFORTUNE

S. E. Mgr Albini Lafortune, le nouvel évêque de Nicolet, a été l'objet d'une belle et touchante cérémonie jeudi soir dernier, le 21 juillet, à l'occasion de son départ prochain de Joliette, pour aller occuper la charge importante et pleine de dignité d'évêque du diocèse de Nicolet.

Les autorités municipales, le Conseil des Chevaliers de Colomb de Joliette et un groupe de citoyens de notre ville n'ont pas voulu laisser passer inaperçue cette occasion unique dans les annales de notre petite patrie joliettoise où l'un de ses fils vient d'être appelé à la plénitude du sacerdoce.

Grâce à la collaboration des deux corps publics plus haut mentionnés et à la générosité de quelques citoyens, une somme importante avait été recueillie qui a permis d'offrir à S. E. Mgr Lafortune un magnifique anneau-souvenir de la part de ceux qui l'ont connu et estimé.

Cet anneau-souvenir qui porte en relief, de chaque côté, les armes de la Cité de Joliette et l'écusson des Chevaliers de Colomb, est surmonté d'une magnifique pierre d'émeraude entourée de 20 diamants et porte à l'intérieur le nom de Mgr Lafortune et la date de son anneau.

L'anneau lui-même est en or et les motifs sont en argent. La présentation de ce souvenir lui a été faite par M. le Dr Art. Pelletier, échevin, qui remplaçait S. H. le Maire J.-C. Perrault, retenu à la chambre par maladie. Une adresse contenant les meilleurs vœux et les souhaits de toute la population de Joliette lui a été lue en présence de tous les membres du Conseil Municipal, du greffier de la ville, de Sir Mathias Tellier, juge en chef de la Cour d'Appel, du Grand Chevalier des Chevaliers de Colomb, M. Jos. Chevrete, de M. le chanoine L.-P. Lamarche, curé de la cathédrale, de M. Horace Beaumier, chevalier de St-Grégoire, de plusieurs membres du clergé, des Chevaliers de Colomb ainsi que de nombreux citoyens de notre ville et de St-Paul, paroisse natale de Mgr Lafortune.

Sensiblement ému de cette démonstration d'estime et d'attachement ainsi que par les bons souhaits exprimés dans l'adresse de présentation, S. E. Mgr Lafortune a répondu en des termes très touchants et avec une grande émotion. Il a exprimé ses meilleurs remerciements à tous ses concitoyens qu'il doit quitter mais dont il gardera le meilleur et le plus profond des souvenirs.

Il nous est infiniment agréable de citer ici quelques passages de cette touchante allocution de Mgr Lafortune.

(A suivre à la 2e page)

20 années de progrès

Le Magasin de 5c, 10c et 15c de F.-W. Woolworth & Co. est établi à Joliette depuis 20 ans. Le public de Joliette et des environs a pu, durant toute cette période, bénéficier de milliers et de milliers d'articles qui sont continuellement en montre dans les vitrines et sur les comptoirs de ce populaire magasin de 15 cts.

L'augmentation des affaires et surtout l'encouragement du public joliettois ont motivé un agrandissement d'espace. Dans le but d'accommoder sa clientèle toujours grandissante et lui fournir les plus grandes facilités de service, la Compagnie vient de terminer de très importantes réparations à son local de la Place Lavallée.

En plus d'agrandir le magasin du double en superficie, elle l'a doté d'un système à air climatisé dont toute la clientèle pourra bénéficier au cours de ses visites au magasin Woolworth.

Pour marquer sa reconnaissance au public de notre ville et des paroisses environnantes, F.-W. Woolworth & Co. de Joliette, a organisé une grande vente avec des prix sensationnels dans tout le magasin.

Cette grande vente coïncide avec la réouverture officielle du magasin après les réparations, ce qui permettra à la population de se rendre compte des améliorations et augmentations de commodités qui sont offertes au nouveau Woolworth de 10c, 15c et 25c.

Come on pourra s'en rendre compte en lisant l'annonce de la présente édition, des catalogues sont parvenus à votre portée. A vous d'en profiter.

S. E. Mgr Lafortune a été sacré évêque de Nicolet, lundi

Cette imposante cérémonie s'est déroulée lundi dans la cathédrale de Nicolet. — Son Eminence le Cardinal J.-M. Villeneuve a présidé au sacre. — Les co-consécrateurs furent Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette, et Mgr J.-A. Desmarais, évêque de St-Hippolyte. — Sermon par Son Excellence Monseigneur Alfred Comtois, évêque des Trois-Rivières.

FOULE CONSIDERABLE

(De notre envoyé spécial)

En présence de trois archevêques, d'une quinzaine d'évêques, de plusieurs prélats, de quelques centaines de prêtres et d'une foule considérable de fidèles accourus de tous les coins des diocèses de Nicolet, de Joliette et d'ailleurs, Son Eminence le cardinal J.-M. Villeneuve a élevé lundi dernier à l'épiscopat Son Excellence Mgr Albini Lafortune, nouvel évêque de Nicolet, accueilli la veille dans sa ville épiscopale par une foule enthousiaste comme nous le rapportons ailleurs.

Les co-consécrateurs étaient S. Excellence Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette, et Son Excellence Mgr J.-A. Desmarais, évêque de St-Hippolyte. Mgr Camrond agissait comme co-consécrateur de St-Hippolyte. Mgr Lafortune, vice-superieur du Séminaire de Nicolet, le chan. J.-A. Pellerin, principal de l'Ecole Normale de Nicolet, comme diacre et sous-diacre d'honneur.

Le chan. C. Arseneault, supérieur du séminaire de Nicolet, et le Rév. P. L.-P. Fafard, c.s.v., supérieur provincial des C. S. V. pour la province de Montréal, agissaient comme chapelains de Monseigneur Lafortune.

Le sermon de circonstance fut prononcé par Son Excellence Mgr Alfred-Edouard Comtois, évêque des Trois-Rivières, qui définit la dignité de l'évêque et montra les devoirs des fidèles vis-à-vis de l'évêque.

Peu de cérémonies catholiques sont à la fois plus solennelles et plus touchantes. Quant un simple clerc est appelé à monter successivement les degrés hiérarchiques par lesquels il doit arriver au sacerdoce, un seul pontife le fait tout à tour sous-diacre, diacre et prêtre, et lui donne par l'imposition des mains et par l'unction de l'huile sainte jointes aux paroles sacramentelles, le pouvoir de participer d'abord d'une manière active à la célébration des saints mystères puis d'annoncer la parole évangélique, de baptiser, de lier, de délier, d'appeler Dieu même sur nos autels.

(A suivre à la 2e page)

Joliette escorte Mgr Albini Lafortune

Lors de son départ de notre ville pour Nicolet, dimanche dernier. — Les autorités civiles et religieuses y sont largement représentées.

BELLE RECEPTION A NICOLET

(De notre envoyé spécial)

S. Exc. Mgr Lafortune, évêque de Nicolet, a été dimanche dernier, après-midi, l'objet d'une très sympathique manifestation à l'occasion de son départ pour Nicolet. Les dignitaires ecclésiastiques de Nicolet étaient venus à sa rencontre, de même que des représentants de l'autorité civile. Le maire Biron, le chevalier Beaudoin, le marquis Miron, de Nicolet, étaient en tête de la délégation civile. Tous les principaux personnages ecclésiastiques du diocèse de Joliette s'étaient réunis à l'évêché en cette circonstance.

S. Exc. Mgr Forbes, ex-évêque de Joliette et archevêque d'Ottawa, s'était rendu à Joliette également et avait suivi S. Exc. Mgr Lafortune jusqu'à Nicolet où il a assisté au sacre.

Le départ s'est effectué de l'évêché vers les 2 heures et 15 minutes. Dans la première voiture, nous avons remarqué S. Exc. Mgr Lafortune, accompagné de l'administrateur du diocèse de Nicolet; venait celle de S. Exc. Mgr Papineau, accompagné du R. P. Fafard, puis celle de S. Exc. Mgr Forbes. Venaient ensuite les voitures contenant les différents membres de la famille Lafortune: le chanoine Emile Lachapelle, curé de St-Esprit, l'abbé Louis Beaudoin, curé de Rawdon; l'abbé Odon Gagnon, curé de la cathédrale; l'abbé F. Gaudry, vicaire à la cathédrale; le chanoine Irénée Gervais, principal de l'école normale; le chevalier Horace Beaumier, M. Narcisse Hotin et Adrien Forest, représentant le conseil municipal de Joliette; le maire Nap. Desrosiers, et les conseillers du village St-Pierre, lieu de naissance du nouvel évêque; l'hon. juge J.-Alex. Guibault, le Dr Edmond Plette, M. J.-A. Plette, M. Paul Courteau; les notaires Alfred et Armand Lavallée, M. J.-A. Bérubé, Roland Magnan, J.-A.-E. Rochette, L.-J. Gaudry, J.-R. Lasalle, Lionel Desrosiers, David Lépine, Donat Saint-Georges, J.-N. Magnan, J.-E. Forest, I. Bordeleau, Roland Boivert, Paul Lachapelle, J.-Alfred Tessier, les Artistes Canadiens-Français, A. Renaud, R. Brisson et nombre d'autres.

(A suivre à la 2e page)

Obédiences chez les C. S. V.

L'Institut des Clercs de St-Viateur annonce la division de la province de Montréal en deux provinces qui porteront les noms de province de Montréal et de province de Joliette.

Nous donnons plus bas les obédiences à la direction provinciale de Montréal et de Joliette de même que les directeurs des différentes maisons du diocèse de Joliette.

Le R. P. Latour, autrefois supérieur provincial va à Gaspé avec la charge de supérieur du Séminaire St-François-Xavier.

PROVINCE DE MONTRÉAL
Direction provinciale
P. Fafard, Louis-Philippe, supérieur provincial, (ci-devant supérieur du Séminaire de Joliette).
P. Gauthier, Alphonse, assistant-superieur provincial.
P. Jalbert, Oslas, procureur provincial.
P. Paquette, Henri.
P. Durand, Viateur, directeur des études.
P. Sénécal, Wilfrid.

PROVINCE DE JOLIETTE
Direction provinciale
P. Cardin, Victor, supérieur provincial.
P. Dumas, Gaspard, assistant-superieur provincial.
P. Levesque, Alfred.
P. de Grandpré, Alphonse, directeur général des études.
P. Larue, Roméo, procureur provincial.
P. Héroux, Georges, directeur des études primaires.

Dioecèse de Joliette
P. Sylvestre, G.-H. maître des novices du Noviciat Saint-Viateur.
P. Dumas, Gaspard, directeur de l'École Saint-Champagne.
P. Sylvestre, Sylvestre, directeur du Scolasticat St-Charles.
P. de Grandpré, Alphonse, supérieur du Séminaire de Joliette.
P. Corbett, Wilfrid, directeur de l'Académie St-Viateur.
P. Lapointe, Edmond, directeur de l'Ecole St-Pierre.

BILLET NICOLETAIN

La première bénédiction d'un évêque

Dédié à la famille de M. Onésime Lafortune.

La voix de l'airain, conviant les fidèles à la cérémonie du sacre, s'est tue; mais la foule, comme une mer qui noie la plage, la foule monte toujours, envahissant le temple et saluant à son passage le cortège vraiment royal qui se dirige vers le sanctuaire.

Il est là celui que, dans un instant, nous nommerons notre Père, celui devant lequel les vétérans du sanctuaire courberont leurs cheveux blancs, celui que baigneront les prières de l'Eglise en lui disant: Mon frère.

Les voix sonores de la cathédrale ont retenti du chant sublime de l'hymne d'actions de grâces, et tous les cœurs se redressent tout bas, « Merci à Dieu ». Une série de tableaux grandioses s'est déroulée sous nos yeux, nous faisant passer tour à tour de la joie à l'attendrissement, de l'attendrissement à l'admiration.

Il a reçu l'unction sainte; il possède le pain de l'alliance; ses pieds ont gravi les marches du trône, et maintenant son premier acte d'autorité sera de passer en bénissant ses enfants. Oh! cette première bénédiction, comme elle doit être abondante, la moisson qui en découlera !

Au premier rang, un homme et une femme s'inclinent. Quel est donc le héros de la fête du jour? Heureux parents! Mère privilégiée! C'est ton fils que l'on acclame ainsi!

Est-il donc si grand, si noble, si puissant? Oui! Il est grand, car son front est marqué du sceau épiscopal. Oui, il est noble, car la bonté a rendu son sourire le même pour tous: doux au plus faible comme au plus fort.

Où il est puissant. C'est le digne élu de Sa Sainteté Pie XI. C'est un évêque: le vaillant général qui, désormais, commandera un des beaux bataillons de la grande armée chrétienne.

Courbez vos fronts, grands et petits, inclinez-vous sous sa main qui bénit, pour que là-haut le Maître Suprême, en ratifiant cette première bénédiction, exauce la prière d'un peuple agnostique, et répande sur la tête du bien-aimé pasteur ses dons les plus précieux.

Et toi, gracieux habitant des airs, gentil petit oiseau; toi qui, durant l'auguste cérémonie, à travers les verrières du dôme majestueux, as pu contempler un moment ce spectacle incomparable; toi qui venais peut-être écouter les éloquentes paroles à la louange de notre Père; lorsque tu t'envoleras du sommet où tu peux atteindre, quand tu aies côtoyé les nuages d'azur, quand tu jetteras aux échos les notes perlées de ton chant aérien, oh! rappelle-toi les vœux que nous formulons, souviens-toi des accents de notre voix, et dans une roulade superbe tu lanceras vers le ciel le souhait universel, le cri de tous les cœurs: Ad Multos Annos!

P. H. C.

Les activités de l'Arena

Un programme de boxe sans précédent pour samedi. — Wildor revient dimanche avec « Variétés Vaudeville ».

Les populaires localités de l'arena de Joliette, MM. Tellier et Desrochers, ne ménagent rien pour donner à la population de Joliette et de environs des programmes de choix. Après le programme spécial de dimanche dernier, MM. Tellier et Desrochers présentent pour la soirée de dimanche prochain « Variétés Vaudeville » avec Wildor comme maître de cérémonies. On sait comment Wildor peut amuser ses foules et comment il procède pour choisir ses numéros spéciaux. Tous ses programmes à l'arena ont été fort goûtés.

D'ici dimanche prochain Mlle Jeanne d'Arc Charlebois, imitatrice de Fridolin et gagnante du concours « Lina » à la radio sera l'artiste invitée l'orchestre de couleur composé de musiciens de talent, imitation de Cab Calloway, fera les frais de la musique.

Celestin et Celestine auront la charge de la partie comique du programme. On nous dit beaucoup de bien de ces deux comédiens dont on peut voir les photos sur les annonces. Muriel Millard, artiste de la radio, donnera un numéro tout à fait spécial. Il y aura également exhibition de danse, acrobatie, etc., tout un programme.

Les billets sont en vente actuellement.

LA BOXE

Samedi soir, l'association athlétique de Joliette présentera un autre programme de boxe de premier choix à l'arena de Joliette où les amateurs assisteront à plus de 40 rondes de boxe. Plusieurs boxeurs de Joliette sont au programme. Sous l'habile direction d'Edmond Daigault et de Sylvio Mirault, les locaux ont pratiqué ferme pendant les dernières semaines et feront certainement la lutte dure à leurs adversaires de Montréal.

Les premiers combats, tous de trois rondes, auront lieu à 9 heures tandis que les combats principaux auront lieu qu'après l'intermission de 10 heures, c'est-à-dire après la fermeture des magasins.

Un vétéran des Z. P. nous visite lors de la convention

Nombreux et précieux souvenirs. — Mémoire prodigieuse malgré ses 89 ans sonnés.

LA GUERRE DE 1870

A l'occasion de la grande convention des Zouaves Pontificaux Canadiens tenue à Joliette les 16, 17 et 18 juillet derniers, notre ville a eu l'occasion et aussi l'honneur pourrions-nous dire, de recevoir la visite de l'un des très rares survivants de la guerre de 1870, M. Georges Panneton, chevalier de l'IX.

C'est en face du magasin Regent 5c à \$1.00 et Notre-Dame que notre représentant a eu la bonne fortune de rencontrer le Chevalier Panneton, alors que celui-ci consultait les photographies officielles, d'anciens zouaves pontificaux et d'autres moins anciens.

C'est un vétéran, presque nonagénaire, se fit un grand plaisir de nous communiquer quelques-uns de ses souvenirs qui, nous l'espérons, sauront intéresser nos lecteurs.

Le chevalier Panneton est natif de Joliette. Il est le fils de feu M. Jacques Panneton, en son vivant secrétaire et agent d'affaires de l'honorable Barthélemi Joliette, fondateur du village de l'Industrie, aujourd'hui Joliette.

Après le décès de l'hon. B. Joliette, en juin 1880, M. Panneton

qui était aussi secrétaire-trésorier du Chemin de fer de l'Industrie, continua d'administrer la succession de M. Joliette jusqu'en 1880 soit pendant près de 30 ans.

Notre vétéran, M. Georges Panneton est né à l'Industrie, en janvier 1849 et était par conséquent âgé de 17 mois lors du décès de l'hon. M. Joliette en juin 1880.

Malgré ses 89 ans sonnés, M. le chevalier Panneton jouit encore d'une excellente mémoire; avec une expression facile et rapide il nous raconte des souvenirs de cette époque déjà lointaine, avec menus détails qui ne seront pas sans intéresser nombre d'amateurs de choses anciennes, les personnes âgées qui voudront se remémorer des faits déjà oubliés, etc.

Nous avons donc appris que dès sa plus tendre enfance, M. le Chevalier Georges Panneton avait eu comme professeur le R. P. Fayard, l'un des Clercs de St-Viateur venus de France en même temps que le Frère Champagnon, directeur de la jeune communauté qu'avait fait venir Mgr Bourget, 2e évêque de Montréal.

(A suivre à la 2e page)

Fédération des Ch. de Commerce

Programme de la visite de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la province de Québec, à Joliette, le 20 août prochain.

Voici le programme préparé, à cette occasion, par la Chambre de Commerce de Joliette, section des Jeunes.

2.00 p.m.—Un groupe de Joliet ira à la rencontre des délégués de Montréal et de l'ouest de la province à St-Paul.

2.30 p.m.—Réception à l'Hôtel de Ville (officielle) par le Conseil municipal de la cité.

3.30 p.m.—Départ en automobile pour la visite des plantations de tabac jaune, sous la direction de la Coopérative des Tabacs Laurentiens; (différents champs de St-Thomas seront visités, et il y aura des automobiles à la disposition de tous).

4.30 p.m.—Visite détaillée de la ferme des Tabacs Jaunes Clairs sous la direction des agronomes du district; champs, serres, séchoirs, etc. Allocation de l'agronome en chef, M. Ant. Charbonneau.

6.00 p.m.—Retour à Joliette: visite des établissements de la Coopérative des Tabacs Laurentiens et allocation du président, M. H. Bordeleau.

6.45 p.m.—Souper au Château Windsor sous la présidence de M. Conrad Boivert, président de la jeune Chambre de Joliette. Allocation de M. le député Antonio Barrette et de Me Maurice Breton, président du comité d'études.

9.00 p.m.—Programme à l'étude.



M. Antonio BARRETTE, député de Joliette à l'Assemblée législative, qui vient d'être nommé secrétaire de la Commission des Rentes Seigneuriales de la province de Québec. M. Laurent Barré, député de Rouville en est le président et MM. E. Boiteau et l'hon. A. Elie sont membres de cette nouvelle commission.

Construction d'une école commencée

Cette bâtisse, d'un coût approximatif de \$75,000., pourra être occupée vers le mois de janvier.

C'est aujourd'hui que doivent commencer les travaux d'excavations à l'emplacement de la nouvelle école des garçons coin St-Barthélemi et Boulevard Manseau. Depuis deux jours, des ouvriers ont commencé le déblaiement du terrain, coupant les arbres et tirant les lignes.

La Compagnie Damien Boileau Limitée a obtenu pour un prix approximatif de \$75,000., plus la plomberie et le système de chauffage, l'édifice de trois étages. L'entrée principale sera située sur la rue Manseau, l'entrée des élèves sur la rue St-Barthélemi. Le premier étage comprend une salle de récréation, un vestiaire et une salle de toilette; le deuxième, 5 classes et la salle de musique; le troisième, également 5 classes et une bibliothèque.

La façade sur la rue Manseau aura 61 pieds tandis que celle de la rue St-Barthélemi, 106. M. J.-A. Larue, architecte de Montréal, a dressé les plans de cet édifice. Les travaux seront conduits par M. J. Bujold de Montréal.

Cet édifice est la propriété des religieux de la Providence qui y donneront l'enseignement sous la direction de la Commission Scolaire de Joliette qui y louera les classes nécessaires.

Ordination

ET PREMIERE GRAND-MESSE.

Dimanche dernier, dans la chapelle du Séminaire, le R. P. Gérard Morin, c.s.v., de l'Épiphanie, recevait l'unction sainte des mains de S. E. Mgr Papineau. Le lendemain, le nouveau levite disait sa première messe dans la chapelle de son Alma Mater, en présence de toute la communauté, des membres de sa famille, et de quelques amis.

Dimanche prochain, il célébrera sa première grand-messe dans sa paroisse natale.

Nos félicitations à ce nouveau prêtre, qui vient d'être nommé au Séminaire de Gaspé.

Il tombe et se blesse

Un peintre de Montréal, venu à Joliette pour compléter certains travaux au magasin Woolworth, a été victime d'un pénible accident quand, monté dans le camion qui devait le ramener chez lui, il fit une chute sur le trottoir.

Les quelques citoyens qui passaient devant le magasin le ramassèrent inconscient et mandèrent un médecin. Le Dr Roussin fut le premier sur les lieux et donna les premiers soins au blessé qu'il fit transporter à l'hôpital où il resta privé de sa connaissance jusqu'hier, l'accident étant survenu mardi après-midi vers les 4 heures.

Aux dernières nouvelles, on nous informe qu'il doit retourner chez lui dès aujourd'hui.

Le constable P. Plouffe a fait les constatations d'usage immédiatement après l'accident.

Les avions privés en Angleterre qui servent seulement pour voyages de plaisir, sont au nombre de 673 maintenant.



FOYER DES LECTRICES

Lune de miel

LETTRE A UNE JEUNE MARIEE

MA CHÈRE ODILE :

Il vous vient au cœur une crainte qui me paraît fondée: la lune de miel, dites-vous, est finie, hélas! Le temps où le mari trouve délicieux tout ce que fait, dit et pense sa femme, est clos; et, sans nul doute, le doux astre ne luira plus jamais; votre mari vous chérit toujours, mais l'attrait puissant de la nouveauté a disparu; il commence à connaître votre caractère, il juge votre esprit, et vous, avec modestie, vous avez peur qu'il s'ennuie et que les charmes enfantillages du ménage à deux ne lui suffisent plus. C'est possible: le cœur de l'homme est plus exigeant que celui de la femme: nous ne savons qu'aimer et la présence de celui que nous aimons nous contente assez pour ne pas désirer autre chose; l'homme, le mari, est plus exigeant, il faut tâcher de le satisfaire, et c'est du côté de l'esprit qu'il faut porter notre effort.

Vous remarquez, chère Odile, que souvent dans vos longues soirées, la conversation s'aligne, un silence un peu triste règne. René regarde la pendule, et, le premier, il dit: "Allons, il faut aller se coucher..." Vous repliez votre ouvrage, tout est dit pour ce jour-là, et de cette soirée passée auprès du feu, sous la lampe qui luit, vous n'emportez qu'un souvenir mélancolique, né de la certitude que René s'est ennuyé. Plusieurs fois, vous avez eu envie de parler, mais une certaine timidité vous a arrêtée; vous avez craint, je suppose, de paraître ridicule en parlant de vos préoccupations de ménage, des bêtises de votre cuisine, des projets de toilette que vous avez pour le prochain printemps... Il est vrai, cela n'intéresse guère un esprit sérieux; René vous écoute par condescendance, comme un enfant, mais bientôt un grand ennui le prendra et il ira chercher des distractions au cercle ou dans le monde. Il faut obvier à cela. Et comment? — Comment? En faisant quelques efforts, ma chère petite.

Parlez, par exemple, à votre mari, de ce qui l'intéresse, de sa profession, de ses goûts, de ses ambitions; tâchez de vous instruire dans ce sens-là; questionnez-le au besoin, il ne demandera pas mieux que de vous répondre; s'il est avocat, il vous citera un procès; médecin, une cure; négociant, il vous contera ses affaires; amateur de tableaux ou de curiosités, il vous mènera à sa science; savant, poète, il louera (à moins qu'il ne le critique) ses rivaux; les hommes aiment à enseigner, surtout lorsque l'élève est leur femme; ne négligez pas cet avis de l'expérience, ma chère; partagez les goûts, les travaux, les soucis de votre mari, tous deux vous vous en trouverez bien. Pour causer agréablement avec lui, soyez un peu au courant de ce qui se passe sur ce globe; lisez un bon journal, une revue bien choisie, même un journal illustré, mais ne prenez pas le premier venu! Si votre mari aime la musique, ne fermez pas votre piano, comme le font tant de pauvres jeunes femmes absorbées dans la toilette et dans le soin des enfants, et qui ne comprennent pas la nécessité de rendre le foyer agréable à celui qui en est le chef. S'il aime la lecture, lisez un peu ensemble, le soir. Quoi? direz-vous; eh bien! des voyages, on en publie tant et de si curieux! des biographies, des romans même, si votre mari les aime; jouez, s'il aime le jeu, un bésigue à deux n'est pas ennuyeux; les dames, les échecs, voire les vulgaires dominos font toujours passer une heure... Puis, vous aurez, je l'espère, des enfants qui donneront un profond intérêt à votre vie: quel sujet d'entretien inépuisable que leurs grâces, leurs premiers jeux, leurs études, leur avenir, leurs défauts même! Causez d'eux avec votre mari, et ne parlez pas d'eux en leur présence. Et si vous n'avez pas d'enfants, ayez — ne riez pas trop de mon conseil — un chien. Je me souviens d'un vieillard, général en retraite, qui avait passé par les grandes charges de l'Etat et qui vivait, vieux garçon, avec sa sœur, vieille fille; ils avaient un petit chien et ils se disaient l'un à l'autre:

— De quoi parlions-nous quand nous ne l'avions pas? Cet animal, créé pour nous, anime une maison et aime les maîtres...

Mais surtout, chère Odile, je le répète, ne vous isolez pas de votre mari, de ses travaux, de ses fatigues, de ses vœux d'avenir; faites un effort sur vous-même, travaillez, lisez, étudiez afin d'être à son niveau; n'allez pas avouer l'infériorité intellectuelle de la femme en demeurant indifférente à tout ce qui est sérieux, en n'ayant d'âme et de feu que pour les babioles.

Si vous avez l'extrême bonheur d'avoir un mari chrétien, associez-vous à ses bonnes œuvres, mêlez-le aux vôtres; que vos deux vies soient enlacées et que rien ne les désunisse. Si, par hasard, (sait-on jamais?) votre mari n'était pas parfait, tâchez de le retenir près de vous, par l'amour, par le bien-être, par l'intérêt que vous prendrez à tout ce qui le touche et ne permettez pas à l'ennui de se mettre en trio avec vous. Vous prendrez un peu de peine, vous ferez quelques sacrifices, mais il me semble que vous en serez récompensée, et que, si la lune de miel ne reparait plus à votre horizon, vous aurez à la place de l'astre capricieux et changeant, un doux rayon qu'illuminera même vos vieux jours.

Cette intéressante causerie qu'écrivait sous forme de lettre, une femme qui signait Mathilde Bourdon, adressée à une Odile quelconque, dans le cas représentant toutes les femmes, contient tant de vérités qu'il serait superflu de les analyser. L'ennui, c'est dans le ménage l'ennemi à redouter. L'homme est un être capricieux, changeant, malaisé, et c'est à la femme qu'incombe le grand rôle de le retenir près d'elle, et de le rendre heureux. Elle en a tous les pouvoirs, tous les attributs. S'il y trouve du plaisir et de l'agrément, l'homme s'attachera à son foyer. Si son foyer ne lui présente aucun attrait, s'il y trouve mal, point à son goût, il s'en éloignera peu à peu, et fut-il le mari le mieux disposé et le plus sincère, il cherchera ailleurs, après avoir peut-être beaucoup hésité, le bonheur qu'il ne trouve pas chez lui...

FANTINE.

A LAUDES

L'aurore brillante et vermeille
Prépare le chemin au soleil qui suit;
Tout rit aux premiers traits du jour qui se réveille.
Retirez-vous, démons qui volez dans la nuit.

Fuyez, songes, troupe menteuse,
Dangereux ennemis par la nuit entassés;
Et que fuie avec vous la mémoire honteuse
Des objets qu'à nos sens vous avez présentés.

Gloire à toi, Trinité profonde,
Père, Fils, Esprit saint; qu'on t'adore toujours,
Tant que l'astre des temps délaïra le monde,
Et quand les siècles même auront fini leur cours.

JEAN RACINE
(1639-1699)

Soyez ravissantes, toujours!



au SALON ALICE

Nous résolvons le problème de la beauté. — Une coiffure de style vous donnera de la personnalité.

Confiez-nous vos appointements pour une permanente, un komol, ondulation à l'eau, au papier, marcel, etc.

SALON ALICE
Alice L'Ecuyer, prop.
69, St-Viateur, Tél. 695

Qu'en pensez-vous, Mesdames?

SUR LA BEAUTE

Gérard d'Houville écrivait tout dernièrement dans une revue parisienne, dissertant sur la beauté: "Que faites-vous pour votre âme immortelle, ô dames, qui surveillez avec tant de vigilance votre apparence d'un jour? Ne savez-vous pas que la beauté secrète de cette âme, transparent souvent, se fait visible aux yeux dignes de la deviner, de la comprendre, et que l'attrait le plus irrésistible, le plus puissant, celui qui ne craint nulle atteinte et survit même à la mort et à la disparition de vos suavités matérielles, est celui-là que nous nommons le charme de l'âme. Malgré des précautions multiples, lorsque tombe d'un visage parfait le masque de la jeunesse, un autre être souvent apparaît, d'une disgrâce qui étonne, d'une expression qui désenchante. On en accuse la vieillesse... Mais, c'est que la vérité intérieure, la sincérité profonde, jusqu'alors déguisée par une passagère jeunesse sont la récompense ou la punition de maintes créatures humaines. Quelques-unes, quelques-unes, vieilles et vieux sont beaux, quand même. Leur âge ne ment point pourtant, mais le rayonnement de leur esprit, de leur sagesse, de leur bonté, de leur compréhension de la vie essentielle les pare de sa chaude lumière. Jeunes femmes, croyez-moi, perfectionnez vos forces ou vos possibilités de beautés invisibles. Et, crédules aux vertus du contenu de vos fioles et de vos petits pots, ne négligez pas pour cela, celles qui vous donneront des grâces insoupçonnées, celles qui, malgré le temps la douleur, la tristesse, sont encore de l'amour".

La beauté, elle est dans l'âme qui s'épanouit toute entière dans une figure qui charme, dans ces grâces insoupçonnées dont chaque femme porte en soi une étonnante réserve. La grâce, c'est l'âme extérieure de la beauté; elles ont de la vie et se renouvellent sans cesse. Etre charmante, c'est déjà être belle.

Qu'en pensez-vous, Mesdames?

FANTINE

Le mariage au Japon

Le mariage au Japon est considéré comme une affaire entre deux familles. Les fiançailles sont rapidement expédiées et ne laissent pas le temps à la moindre idylle, et pourtant dans le cœur de la sentimentale madame Chrysanthème, il y a place, semble-t-il, pour un brin de poésie.

Quand le Japonais atteint sa vingtième année, il songe à se marier; il cherche alors, parmi les

jeunes filles de sa ville, quelle est celle qui pourra lui apporter le plus d'avantages. Lorsqu'il a jeté son dévolu et fixé son choix sur une jeune personne de seize à dix-huit ans, le Japonais accroche à la porte de l'écluse de son cœur une branche d'arbre en fleurs. Cette déclaration tacite une fois formalisée, il attend patiemment la réponse qui, d'ailleurs, se manifeste dès le lendemain.

Lorsque la jeune fille est sensible à cet homme et qu'elle accepte le fiancé, elle se montre, à la porte de sa demeure, parée de ses plus beaux atours et les dents noircies. Si, au contraire, elle repousse l'avance qui lui a été faite, elle s'enferme chez elle et reste dans le mutisme le plus complet.

Dès que les fiançailles sont déclinées, le jeune homme offre à sa future une pièce de soie. Les anneaux, les bagues, les bijoux sont des objets dont la Japonaise ignore, en quelque sorte, l'emploi. Toute la coquetterie de la femme, au Japon, réside dans la richesse des étoffes qui l'habillent et dans les fleurs dont elle orne ses cheveux. Aussi, les parents et les amis des fiancés font-ils des cadeaux pratiques, qui consistent en objets nécessaires au futur ménage, trousseaux, lingerie, meubles et ustensiles divers d'une utilité incontestable.

La cérémonie du mariage est bien spéciale, elle mérite qu'on la narre. Dès le matin, la fiancée, la figure enduite d'une épaisse couche de fard, accompagnée de son futur, des deux familles et des amis, se rend devant le "Kôcho", le maire de la localité. Cette formalité est vite accomplie; c'est la seule, d'ailleurs, à laquelle il y ait lieu de procéder, car le prêtre n'intervient pas dans la célébration du mariage japonais. La noce ne commence qu'à la tombée de la nuit. Les invités, tenant à la main des lanternes en papier, vont en cortège au domicile de la jeune fille, qu'ils portent ensuite en palanquin de sa demeure au domicile de ses beaux-parents.

La fiancée, vêtue de soie blanche, avec des fleurs claires dans les cheveux, est introduite dans la plus grande pièce de la maison. Les demoiselles d'honneur accompagnent la jeune épouse au milieu de cette chambre, où son fiancé l'attend; ce dernier tient son regard tourné vers le sol, pendant que sa future prend place à côté de lui, sur une estrade disposée pour recevoir les mariés et leurs demoiselles d'honneur.

Les invités apportent alors une table, qu'ils installent devant l'estrade et sur laquelle ils déposent une jatte remplie d'un vin de riz, que les Japonais aiment beaucoup, le "saké". Cette jatte porte deux goulots; il convient de noter cette particularité, qui joue un rôle important dans la circonstance, comme on le verra plus loin. Devant chacun des invités, on dispose ensuite une table. On y dépose des victuailles et le fameux "saké", qui est servi chaud dans des pots en porcelaine. Le dîner commence enfin et se poursuit dans le plus absolu silence. Les demoiselles d'honneur passent, de temps à autres; des coupes de saké aux convives, qui ont le devoir de les vider d'un seul trait.

Au bout d'une heure, pendant laquelle les invités n'ont fait que boire et manger, les mariés se retirent, pour revenir quelques instants après, revêtus d'autres costumes.

Le couple s'assied alors sur l'estrade et la cérémonie se continue. Les demoiselles d'honneur — on voit que leur rôle est important — remplissent trois coupes de saké qu'elles tendent alternativement à la mariée et à ses beaux-parents, puis au marié et au père et à la mère de sa femme. Cette opération se répète trois fois. Lorsqu'elle est terminée, les demoiselles d'honneur, font circuler parmi les invités des plats chargés de riz, de poissons fumés, d'algues confites et d'autres mets en faveur au Japon.

Cette seconde partie du festin se termine par la cérémonie des trois coupes de "saké", que répètent les mariés et leurs familles, et à laquelle, cette fois, tous les convives prennent part.

Enfin, vient le clou de la fête. Tout le monde cesse de boire et de manger; les mariés s'avancent sur le devant de l'estrade, pour boire le "saké" symbolique. C'est alors que la jatte aux deux goulots entre en scène. Les demoiselles d'honneur prennent ce vase sacré et le présentent au marié et à la mariée, qui, à tour de rôle boivent, en portant à leurs lèvres qui le goulot de droite, qui le goulot de gauche, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus une goutte de "saké" dans le récipient.

Cette partie de la cérémonie, la jatte que les époux vident ensemble, est le symbole des charges et des plaisirs, des douleurs et des joies que les époux auront à partager dans le cours de leur vie commune.

La noce est alors terminée; les mariés se retirent dans leur appartement et leurs hôtes s'en vont rejoindre leurs pénates respectifs. C'est ainsi que se passent, du moins il y a vingt-cinq ans, une cérémonie de mariage au Japon. Peut-être les coutumes ont-elles changé depuis! Ce que nous ne croyons pas, ces pays d'Orient étant si jaloux de leurs mystérieuses coutumes!

Se levait avec des maux de tête

MAINTENANT FRAIS ET DISPOS CHAQUE MATIN

Voici un homme qui se réveillait le matin avec un gros mal de tête. Mais vint le Kruschen, qui changea tout cela. Lisez plutôt ce qu'il écrit:

"J'avais l'habitude de me réveiller le matin avec un gros mal de tête. Il y a environ un an, je commençai à prendre régulièrement des Sels Kruschen. Aujourd'hui, je me lève frais et dispos et je puis faire mes journées de travail sans éprouver de fatigue. Je n'hésite pas à recommander Kruschen à quiconque souffre de maux de tête et de constipation ou désire éprouver la sensation d'une vitalité nouvelle. J'ai bien l'intention de continuer à prendre Kruschen jusqu'à la fin de mes jours". — E. P.

Les maux de tête sont presque toujours le résultat d'un estomac dérangé ou de la présence dans le système de matières en stagnation qui empoisonnent le sang. Faites disparaître ces poisons, empêchez-les de se former de nouveau et vous n'aurez plus à vous inquiéter. Et c'est exactement ainsi que les Sels Kruschen apportent aux maux de tête un soulagement prompt et durable.

Petite encyclopédie

LA DUREE D'UN ECLAIR?

A en croire l'expression populaire, c'est bien peu de chose. On a souvent remarqué qu'un objet en mouvement se présente généralement immobile à la lueur d'un éclair. Il est vrai que, par contre, Colladon, entre autres, a remarqué le contraire: des branches d'arbres ont paru agitées et un train a été vu marchant. Ce qui prouve que la durée de l'éclair varie sensiblement. Il semble bien que celui-ci puisse occuper six dixièmes de seconde, surtout quand il comporte plusieurs décharges séparées, comme cela arrive souvent, et même le plus souvent. Des expériences basées sur l'observation d'un objet mobile au cours d'un orage, font voir qu'il y a des décharges très brèves de 1/39,000e ou 1/40,000e de seconde. Par conséquent le temps varie beaucoup.

D'autre part, on trouve une preuve de la durée occasionnellement assez longue d'un éclair dans un fait curieux qui s'est parfois présenté. La foudre tombe, et il est évident qu'elle a été attirée par un paratonnerre qu'elle a frappé. Mais la foudre atteint aussi un coin de la toiture de l'édifice, ou même un arbre voisin. Que s'est-il passé? Ceci, qui est très simple: l'éclair est une colonne d'air rendue incandescente par le passage d'une décharge. Or, s'il y a dû vent au moment de l'orage, et si les décharges sont plusieurs comme il arrive souvent, la première atteint le paratonnerre, mais les suivantes atteignent des points voisins, parce que la trajectoire, la colonne d'air a été déplacée par le vent.

(Bignieur)

Il n'y a que la conformité des sentiments qui puisse rendre les liaisons durables. C'est la sympathie qui rapproche les cœurs et qui serre les liens de l'amour et de l'amitié.

(Bignieur)

Les canadiens le préfèrent

THÉ "SALADA"

LETTRES D'AMOUR!

pour votre amoureux ou amoureuse
Sentimentales! Romantiques!
Exquises! Charmantes!
Quand vous êtes en amour, il n'y a rien que vous appréciez mieux qu'une belle lettre d'amour. Ces précieuses lettres d'amour ont un charme irrésistible et conviennent à chaque situation.

Laissez-moi vous aider auprès de votre amie ou ami.
Ces charmantes lettres ont été écrites par un expert Parisien. Le langage est comme le parfum des fleurs, les pensées, celles que les amoureux ont rêvées depuis des centaines d'années.

Pas de tracas du tout. Seulement dix lettres, délicatement amorcées, envoyées pour la somme de un dollar. J'ai un choix de trois cents lettres convenant à toutes les situations. Ecrivez-moi confidentiellement, incluant un dollar en bon postal ou express à BELLES LETTRES, 3790, rue Vendôme, Dept. C, Montréal.

— Nous ne tenons pas à la santé ni au caractère.

— Vous avez tort de ne pas mieux choisir vos domestiques.

— Mais ce n'est pas comme domestique qu'il se présente; c'est comme prétendant à la main de votre fille.

— En ce cas, veuillez m'excuser; il est, en effet, fort riche, il sera un gendre parfait.

— Je tiens, extrêmement à un physique agréable.

— Il est "très bien de sa personne".

— J'exige qu'il soit intelligent.

— Il l'est.

— J'exige qu'il ait de grandes qualités.

— Il les a toutes.

— J'ordonne qu'il soit sobre.

— Il ne boit ni ne jure.

— Il me le fait dénoter.

— On dirait d'un général.

— Sain de corps et d'esprit, doux, économe, modeste...

— Vous ne pouvez trouver de meilleur gendre.

— Mais, ce n'est pas un gendre que je cherche, c'est un domestique.

L'antiquité du flirt

Ce n'est pas une invention moderne que le flirt: Le flirt, importé d'Angleterre ou d'Amérique, était couramment pratiqué à Spas, dès le dix-septième siècle. Le flirt, bien avant le dix-septième siècle, avait obtenu son droit de vivre en France.

Dans son livre "Les Femmes Galantes", Brantôme nous apprend que bien avant le dix-septième siècle, on chuchotait dans les petits coins "sur les coffres et les lits à l'escart, les flambeaux bien loin reculés..." (noter le français du temps). On coquetait et coquetait en ce temps-là de splendide façon!

Un auteur de la Renaissance écrivait: "Chacun choisit celle que bon lui semble, pour disputer avec elle de l'art d'aimer, circonstances et dépendances, la mener danser, puis la mener dans un coing, lui remontrer qu'il est son serviteur, qu'il désire son amour et user de telles instructions, mémoires et démonstrations que Amours et les docteurs qui en ont parlé lui conseillent."

"Les jeunes filles, femmes, damoiselles, deviennent ainsi sçavantes, gentilles, galantes, et à force d'escarmouches apprennent leur court et entrecourt. Pareillement, les jeunes levons amoureux apprennent à deviser et bien parler, et avoir la bouche fraîche, deviennent serveurs des dames, se façonnent et acquièrent de l'esprit... Par ce moyen, se brassent et se marchandent tous les jours plusieurs bons mariages..."

De notre temps, le flirt se termine parfois d'autres façons! Et bien populaire, jeunes garçons et jeunes filles, l'emploient avec succès, et qui croirait, d'autres personnes plus âgées... que le petit jeu du flirt amusé et qui savent le jouer passablement bien...

FANTINE

L'imprudent père

D'un plat d'abatis de canard
Un père déjeunait, avec sa fille Jeanne.

(Ce canard était une cane, l'enquête s'établit plus tard.)
Or, notre homme, ayant une faim de loup,

Fit tomber les meilleurs morceaux dans son assiette,
Et ne laissa pour sa Jeannette. Qu'un très osseux morceau de cou. La pauvre enfant, pour manger ça, Fit des efforts et s'étrangla.
Un père ne doit pas, — c'est imprudent, — Donner un coup de cane à son enfant.

Esopo fil.

Il n'y a que la conformité des sentiments qui puisse rendre les liaisons durables. C'est la sympathie qui rapproche les cœurs et qui serre les liens de l'amour et de l'amitié.

(Bignieur)

OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE

Dow
BIÈRE Old Stock



C'EST RAFRAÎCHISSANT!

Lorsque tu meurs de soif, sous un soleil de plomb, il n'y a rien de tel qu'une DOW, mon garçon: Elle possède un goût savoureux, remarquable, Assouvit la soif la plus insatiable:

La contradiction doit éveiller l'attention et non point la colère. Il faut écouter et non pas fuir celui qui contredit. Notre cause doit toujours être celle de la vérité, de quelque façon qu'elle nous soit montrée.

(Lessing)

Un croquis

Plaire aux dames...

C'est tout un art que de plaire aux dames! à écrit quelque part un auteur célèbre. Et les hommes, de tous les temps, de tous les âges, n'ont jamais cessé de tenter de leur plaire, et d'inventer à leur adresse les compliments et les mots susceptibles de mieux et de plus profondément toucher leurs cœurs.

Madame Boas de Jovenel écrivait tout dernièrement, dans un journal parisien, qu'il ne suffit pas de faire des compliments aux dames pour les séduire. Il faut encore savoir les faire. Si vous vantez à une femme son esprit, n'oubliez pas, surtout, de lui dire aussi qu'elle est jolie. Et si vous louez sa beauté, ne manquez pas de lui faire comprendre que vous la savez, aussi, spirituelle. Sans quoi, la première partie est convaincue que vous la trouvez laide, et la deuxième que vous la prenez pour une idiote. Vos compliments vous auront fait deux ennemis, au lieu d'une.

Mme d'Arconville soulignait: La raison pour laquelle on plaie est un je ne sais quoi si difficile à définir, qu'il vaut mieux convenir de bonne foi qu'on aime et qu'on est aimé sans trop savoir pourquoi. D'ailleurs pourrions-nous ajouter, l'amour ne va jamais sans le désir de plaire.

Hommes, honorez les femmes! Vantez leurs beautés et leurs charmes; elles en possèdent. Exaltez leurs grandes qualités: elles le méritent bien. Les femmes, quoi qu'on en dise, et leurs dégrèvements ne parlent jamais que par répit, sèment des roses célestes sur le cours de notre vie. Schiller avait raison d'affirmer: Elles forment les nœuds fortunés de l'amour, et, sous le voile pudique des grâces, elles nous laissent d'une main sacrée, la fleur immortelle des nobles sentiments.

TYONNIC

à partir de dimanche, 24 avril

LA SEMAINE SOUTIEN

Arrivées à	Départs de
9.00 A.M. de St-Gabriel	1.10 P.M. de St-Gabriel
9.30 A.M. de Montréal, Viger	1.40 P.M. de Montréal, Viger
9.45 A.M. de St-Gabriel	2.10 P.M. de St-Gabriel
10.00 A.M. de Montréal, Viger	2.40 P.M. de Montréal, Viger
10.15 A.M. de St-Gabriel	3.10 P.M. de St-Gabriel
10.30 A.M. de Montréal, Viger	3.40 P.M. de Montréal, Viger
10.45 A.M. de St-Gabriel	4.10 P.M. de St-Gabriel
11.00 A.M. de Montréal, Viger	4.40 P.M. de Montréal, Viger
11.15 A.M. de St-Gabriel	5.10 P.M. de St-Gabriel
11.30 A.M. de Montréal, Viger	5.40 P.M. de Montréal, Viger
11.45 A.M. de St-Gabriel	6.10 P.M. de St-Gabriel
12.00 P.M. de Montréal, Viger	6.40 P.M. de Montréal, Viger
12.15 P.M. de St-Gabriel	7.10 P.M. de St-Gabriel
12.30 P.M. de Montréal, Viger	7.40 P.M. de Montréal, Viger
12.45 P.M. de St-Gabriel	8.10 P.M. de St-Gabriel
1.00 P.M. de Montréal, Viger	8.40 P.M. de Montréal, Viger
1.15 P.M. de St-Gabriel	9.10 P.M. de St-Gabriel
1.30 P.M. de Montréal, Viger	9.40 P.M. de Montréal, Viger
1.45 P.M. de St-Gabriel	10.10 P.M. de St-Gabriel
2.00 P.M. de Montréal, Viger	10.40 P.M. de Montréal, Viger
2.15 P.M. de St-Gabriel	11.10 P.M. de St-Gabriel
2.30 P.M. de Montréal, Viger	11.40 P.M. de Montréal, Viger
2.45 P.M. de St-Gabriel	12.10 P.M. de St-Gabriel
3.00 P.M. de Montréal, Viger	12.40 P.M. de Montréal, Viger
3.15 P.M. de St-Gabriel	1.10 P.M. de St-Gabriel
3.30 P.M. de Montréal, Viger	1.40 P.M. de Montréal, Viger
3.45 P.M. de St-Gabriel	2.10 P.M. de St-Gabriel
4.00 P.M. de Montréal, Viger	2.40 P.M. de Montréal, Viger
4.15 P.M. de St-Gabriel	3.10 P.M. de St-Gabriel
4.30 P.M. de Montréal, Viger	3.40 P.M. de Montréal, Viger
4.45 P.M. de St-Gabriel	4.10 P.M. de St-Gabriel
5.00 P.M. de Montréal, Viger	4.40 P.M. de Montréal, Viger
5.15 P.M. de St-Gabriel	5.10 P.M. de St-Gabriel
5.30 P.M. de Montréal, Viger	5.40 P.M. de Montréal, Viger
5.45 P.M. de St-Gabriel	6.10 P.M. de St-Gabriel
6.00 P.M. de Montréal, Viger	6.40 P.M. de Montréal, Viger
6.15 P.M. de St-Gabriel	7.10 P.M. de St-Gabriel
6.30 P.M. de Montréal, Viger	7.40 P.M. de Montréal, Viger
6.45 P.M. de St-Gabriel	8.10 P.M. de St-Gabriel
7.00 P.M. de Montréal, Viger	8.40 P.M. de Montréal, Viger
7.15 P.M. de St-Gabriel	9.10 P.M. de St-Gabriel
7.30 P.M. de Montréal, Viger	9.40 P.M. de Montréal, Viger
7.45 P.M. de St-Gabriel	10.10 P.M. de St-Gabriel
8.00 P.M. de Montréal, Viger	10.40 P.M. de Montréal, Viger
8.15 P.M. de St-Gabriel	11.10 P.M. de St-Gabriel
8.30 P.M. de Montréal, Viger	11.40 P.M. de Montréal, Viger
8.45 P.M. de St-Gabriel	12.10 P.M. de St-Gabriel
9.00 P.M. de Montréal, Viger	12.40 P.M. de Montréal, Viger
9.15 P.M. de St-Gabriel	1.10 P.M. de St-Gabriel
9.30 P.M. de Montréal, Viger	1

LA VIE AGRICOLE

LA VIE COOPERATIVE

UN DESASTRE...

Vous devez, comme moi, avoir les oreilles sensibles; vous me comprendrez si je vous dis que mon vocabulaire prend une allure qu'un charretier envierait lorsque ces membres porteurs de cors s'aventurent sous le pied de quelqu'un.

Mais l'autre jour, un de mes bons amis m'a sorti en quelques mots une petite leçon qui a aidé à me rendre plus sympathiques ceux qui, d'ailleurs, pourraient m'embarquer sur le cor.

Voici la leçon dans sa brièveté; vous tirez la conclusion:

Ça prend quelque chose qui se remue pour "piller" sur les oreilles d'un autre.

Tout cela est dit pour me ménager l'occasion de dire la chose désagréable qui suit.

Jamais de ma vie je n'ai vu autant de mauvais agneaux qu'il m'a été donné d'en voir, la semaine dernière, sur notre marché de Montréal. Jamais, non plus, je n'ai vu une réaction aussi forte que celle que nous avons subie: une baisse de 3c à 3½c la livre dans le prix de l'agneau.

La cause? Les cultivateurs... qui ont expédiés ce qu'ils ont expédiés.

Il y avait au moins 1800 agneaux qui n'auraient jamais dû être expédiés avant la fin d'août. C'est-à-dire que ces agneaux pouvaient être. Ça pesait de 30 à 50, 60 livres. Et vous savez que des agneaux pour avoir chance de passer comme bons doivent peser, à ce temps-ci de l'année, au moins 75 livres.

Une forte proportion de ces sujets étaient à peine mangeables. Ceux-là même qui les ont expédiés n'en suis sûr, n'auraient jamais consenti à les abattre pour les faire manger par leur famille.

La conséquence? Les 80,000 agneaux qui se vendront chez nous jusqu'à la fin de novembre rapporteront au maximum le livre de moins qu'ils n'auraient normalement rapporté. Faites le calcul de la perte subie par nos éleveurs de bœufs: 80,000 sujets d'un poids moyen de 75 livres, ça fait bien 6,000,000 de livres, soit une perte nette de \$60,000.

Et tout cela est perdu par la faute de quelques 50 expéditeurs qui ont voulu jouer au fin fin...

Pour la centième fois peut-être, je répète que jamais on ne pourra espérer obtenir la valeur réelle de nos produits agricoles à moins que l'on se décide, pour une bonne fois, à suivre la règle d'or que voici: NE VENDONS NOS PRODUITS QUE LORSQU'ILS SONT BIEN PRETS POUR LE MARCHÉ.

Alfred SAVOIE

Commentaires sur le marché

Fournis par la Coopérative Fédérale de Québec, 130 Est rue St-Paul, Montréal.

VOLAILLES VIVANTES
Les arrivages furent plus considérables, mais pour la plupart de bonne qualité.

L'écoulement est régulier et les prix maintenus stables.

VOLAILLES ABATTUES
Très peu d'arrivages à ce temps-ci de l'année et les prix sont fermes.

O E U F S
Montréal et Québec. — Par suite de la hausse récente des prix, la distribution a été beaucoup plus lente et avec une augmentation d'arrivages exécutant la demande, ce marché a plutôt tendance à fléchir.

VEAUX ABATTUS
Montréal et Québec. — Marché tranquille et prix stationnaires.

PORCS ABATTUS
Montréal et Québec. — Marché stable et prix soutenus.

PRIX DE REMISE
POULES VIVANTES
SEMAINE FINISSANT LE 23 JUILLET 1938.

A — 5 lvs et plus 12c
B — 4 à 5 lvs 11c
C — 3 à 4 lvs 10c

CANADIEN NATIONAL Excursions

ALLER ET RETOUR DE JOLIETTE

Dép. JOLIETTE 7.42 p.m. (Heure solaire)

VENDREDI 5 août

NORANDA \$10.00

Retour: jeudi 9 août, par la route, lundi 8 août, par la route.

Volonté d'arriver. Pour renseignements, consultez M. J. A. Blais, chef de gare à Joliette.

CANADIEN NATIONAL

Le train spécial agricole de la Province d'été à \$174.000,00, les \$14,000,000 provenant de lait et

Une source de pure satisfaction

Agréable comme l'arôme d'un bon dîner sous les pins, après une journée active au grand air — limpide comme l'onde d'un lac alpin — telle est la Black Horse — la bière préférée des Canadiens.

Examinez-la dans le verre et voyez la différence. Prenez-en une gorgée et remarquez-en la saveur moelleuse. C'est le produit de cinq générations de brasseurs, des artistes dans leur métier, dont l'habileté se reflète dans chaque goutte de ce breuvage exquis. Saine et reconstituante, la Black Horse désaltère et aide la digestion. Comme source de pure satisfaction, elle est sans rivale. C'est pourquoi

La Black Horse
est bue par plus de gens que toute autre BIÈRE en bouteille

COQS —

VOLAILLES VIVANTES

POULETS A ROTIR — (GRIS & ROUGES)

A — 5 lvs et plus 22c
B — 4 à 5 lvs 21c
C — 3 à 4 lvs 19c
D — 2½ à 3 lvs 16c

POULETS A GRILLER

(Toutes couleurs)
A — 2 à 2½ lvs, bonne qualité 20c
B — 2 à 2½ lvs, qualité moyenne 18c
C — 2 à 2½ lvs, qualité inférieure aux catégories A & B 16c

VEAUX ABATTUS

(Engraisés au lait)
Bons 11c
Moyens 09c
Communs 07c

DINDES VIVANTES

A — 19c
B — 17c
C — 16c
D — 15c

COQS —

Lapins vivants 13c la livre
Pigeons vivants 20c le couple

POULES ABATTUES

(Sélectionnées)
Spécial — 5 lvs et plus 23c
A — 4 à 5 lvs 22c
B — 3 à 4 lvs 20c
C — 2 à 3 lvs 18c
D — 1½ à 2 lvs 16c
E — 1½ à 2 lvs 15c

O E U F S

A — (Gros) 32c
B — (Moyens) 29c
C — 27c
D — 23c

PRIX DE REMISE POUR

BEURRE ET FROMAGE
MONTREAL ET SUCCURSALE QUEBEC

Semaine finissant le 19 juillet 1938

BEURRE FRAIS

No 1 Pasteurisé 24 18/16c
No 1 non pasteurisé 24 5/16c
No 2 23 18/16c

FROMAGE

Blanc Coloré
No 1 13 9/16c No 2 13 18/16c
No 3 13 9/16c No 4 12 11/16c

TRES IMPORTANT. — Aucune

commission ou frais d'emballage à déduire de nos prix de remise de beurre et de fromage.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 25 juillet, 1938 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

PORCS

A — 5 lvs et plus 12c
B — 4 à 5 lvs 11c
C — 3 à 4 lvs 10c

SELECT

190 — 230 lvs 12.25 à 12.50
PRIME — \$1.00

BACON

180 — 230 lvs 12.25 à 12.50
BOUCHER 22c
160 — 240 lvs 11.75 à 12.00
LEGER 16c
120 — 160 lvs 11.75 à 12.00
LOURD 20c
240 — 270 lvs 11.75 à 12.00
EXTRA LOURD 20c
270 lvs — plus 10.75 à 11.00
11.25 à 11.50
TRUIES 7.00 à 8.00
Classification abattu 16.75

VEAUX DE LAIT

Choix 7.00 à 7.50
Bon 6.50 à 7.00
Moyen 5.50 à 6.00
Commun 4.00 à 4.50

VEAUX DE CHAMP

Bon 4.25 à 4.50
Moyen 3.75 à 4.00
Commun 3.00 à 3.50

MOUTONS

Bon 8.00 à 8.50
Commun 2.00 à 2.50

AGNEAUX DU PRINTEMPS

Choix 8.00
Bon 7.50 à 7.75
Léger 5.50 à 6.00

VACHES

Choix 4.50 à 4.75
Bonne 4.00 à 4.25
Moyenne 3.25 à 3.75
Commune 2.50 à 2.75
Très Com. 1.75 à 2.00

TAURES

Choix 5.50 à 5.75
Bonne 5.00 à 5.25
Moyenne 4.00 à 4.50
Commune 2.50 à 3.00

TAUREAUX

Choix 4.00 à 4.50
Bon 3.25 à 3.75
Moyen 2.75 à 3.25
Commun 2.25 à 2.50

BOUVILLONS

Choix 6.50 à 7.00
Bon 6.00 à 6.50
Moyen 5.00 à 5.50
Commun 4.00 à 4.50
Com. Lég. 3.00 à 4.00

Un exemple. Le rapport annuel

d'une de ces compagnies — Bordens — démontre ce qui suit: "En ce qui concerne le lait liquide ou lait en nature, la Compagnie ne peut montrer aucun bénéfice pour ses ventes totales sur tous les marchés s'élevant à 780,000,000 de pintes en 1937.

Voici en outre ce que dit ce rapport: "Des progrès substantiels ont été réalisés dans les méthodes améliorées de traitement et de transport du lait. Nous poursuivons sans hésitation des recherches qui nous permettent de manipuler de façon plus logique cette denrée et d'en diminuer le coût de la livraison. Il existe cependant certaines dépenses sur lesquelles nous n'exerçons aucun contrôle, telles, les taxes, le transport, et dans un certain degré, les gages, représentant une forte proportion du coût total de distribution. Une diminution radicale de cette dépense avec son effet indéniable sur les prix au consommateur, doit être précédée de la découverte de moyens nouveaux et de méthodes inconnues jusqu'ici pour la préparation, l'emballage et la livraison d'un produit aussi périssable que le lait liquide. Des recherches dans ce sens se poursuivent sans trêve."

CHAMPLAIN, il y a 380 ans, débarquait quelques têtes de bétail à Québec; c'était le commencement de l'industrie laitière canadienne. Aujourd'hui, le lait est devenu la source la plus importante de revenu pour le fermier québécois.

Si l'on se fie aux chiffres émis par le Bureau fédéral de la Statistique, les revenus bruts annuels de la ferme québécoise s'établissent comme suit:

Produits laitiers \$48,222,100
Foin et trèfle \$2,587,000
Produits animaux \$1,512,900
Avoine 19,867,000
Pommes de terre 8,902,000
Fruits et légumes 5,233,000
Végetaux et œufs 7,664,000
Nourriture 8,667,000
Produits de l'érable 2,867,000
Mala fourragère 2,867,000
Oreilles 2,867,000

Le revenu annuel agricole de la Province d'été à \$174.000,00, les \$14,000,000 provenant de lait et

des produits dérivés représentent donc 27.6% des revenus totaux de l'exploitation agricole québécoise.

Le lait en nature représente sans nul doute le plus gros montant d'argent de tous les revenus apportés par les produits laitiers. Les chiffres du Bureau fédéral de la Statistique démontrent qu'il atteint \$21,539,000, somme légèrement supérieure à l'ensemble des revenus obtenus de tous les autres produits laitiers, y compris le beurre, le fromage, etc.

L'importance de plus en plus grande de la distribution du lait liquide est surtout due au développement extraordinaire des populations urbaines depuis le début du présent siècle. A la suite de ce développement sont nés de multiples problèmes pour le producteur de lait. Quand les municipalités couvraient une faible superficie et que les gens gardaient leurs propres vaches laitières ou qu'ils obtenaient le produit dont ils avaient besoin du voisin possesseur d'une vache, le problème de la distribution n'était guère complexe. Aujourd'hui cependant, les troupeaux n'étant plus à proximité des villes, il faut transporter le lait de lieux parfois assez éloignés. Aucune autre industrie alimentaire ne comporte une telle difficulté de livraison quotidienne d'un produit périssable. Même le pain ne se distribue pas le dimanche et plus d'un croira que cette denrée l'exporte lorsqu'elle est vieille d'un jour. Le lait, lui, doit être strictement frais. Aussi, faut-il féliciter les organisations qui traitent le lait liquide d'avoir réussi à se rendre à cette exigence pendant des années et à distribuer constamment ce produit frais, un lait pasteurisé.

On est également sous l'impression qu'il existe une différence trop marquée entre le retour fait au cultivateur pour son lait et la somme versée par la ménagère. Le producteur de lait reçoit une somme plus considérable d'argent du consommateur que le jardinier-maraîcher ou le producteur de fruits pour ses récoltes. Le coût d'administration des grandes laitières est, toutes proportions gardées, moins élevé que celui des autres distributeurs ou manufacturiers des autres produits alimentaires.

Un exemple. Le rapport annuel d'une de ces compagnies — Bordens — démontre ce qui suit: "En ce qui concerne le lait liquide ou lait en nature, la Compagnie ne peut montrer aucun bénéfice pour ses ventes totales sur tous les marchés s'élevant à 780,000,000 de pintes en 1937.

Voici en outre ce que dit ce rapport: "Des progrès substantiels ont été réalisés dans les méthodes améliorées de traitement et de transport du lait. Nous poursuivons sans hésitation des recherches qui nous permettent de manipuler de façon plus logique cette denrée et d'en diminuer le coût de la livraison. Il existe cependant certaines dépenses sur lesquelles nous n'exerçons aucun contrôle, telles, les taxes, le transport, et dans un certain degré, les gages, représentant une forte proportion du coût total de distribution. Une diminution radicale de cette dépense avec son effet indéniable sur les prix au consommateur, doit être précédée de la découverte de moyens nouveaux et de méthodes inconnues jusqu'ici pour la préparation, l'emballage et la livraison d'un produit aussi périssable que le lait liquide. Des recherches dans ce sens se poursuivent sans trêve."

CHAMPLAIN, il y a 380 ans, débarquait quelques têtes de bétail à Québec; c'était le commencement de l'industrie laitière canadienne. Aujourd'hui, le lait est devenu la source la plus importante de revenu pour le fermier québécois.

Si l'on se fie aux chiffres émis par le Bureau fédéral de la Statistique, les revenus bruts annuels de la ferme québécoise s'établissent comme suit:

Produits laitiers \$48,222,100
Foin et trèfle \$2,587,000
Produits animaux \$1,512,900
Avoine 19,867,000
Pommes de terre 8,902,000
Fruits et légumes 5,233,000
Végetaux et œufs 7,664,000
Nourriture 8,667,000
Produits de l'érable 2,867,000
Mala fourragère 2,867,000
Oreilles 2,867,000

Le revenu annuel agricole de la Province d'été à \$174.000,00, les \$14,000,000 provenant de lait et

des produits dérivés représentent donc 27.6% des revenus totaux de l'exploitation agricole québécoise.

Le lait en nature représente sans nul doute le plus gros montant d'argent de tous les revenus apportés par les produits laitiers. Les chiffres du Bureau fédéral de la Statistique démontrent qu'il atteint \$21,539,000, somme légèrement supérieure à l'ensemble des revenus obtenus de tous les autres produits laitiers, y compris le beurre, le fromage, etc.

L'importance de plus en plus grande de la distribution du lait liquide est surtout due au développement extraordinaire des populations urbaines depuis le début du présent siècle. A la suite de ce développement sont nés de multiples problèmes pour le producteur de lait. Quand les municipalités couvraient une faible superficie et que les gens gardaient leurs propres vaches laitières ou qu'ils obtenaient le produit dont ils avaient besoin du voisin possesseur d'une vache, le problème de la distribution n'était guère complexe. Aujourd'hui cependant, les troupeaux n'étant plus à proximité des villes, il faut transporter le lait de lieux parfois assez éloignés. Aucune autre industrie alimentaire ne comporte une telle difficulté de livraison quotidienne d'un produit périssable. Même le pain ne se distribue pas le dimanche et plus d'un croira que cette denrée l'exporte lorsqu'elle est vieille d'un jour. Le lait, lui, doit être strictement frais. Aussi, faut-il féliciter les organisations qui traitent le lait liquide d'avoir réussi à se rendre à cette exigence pendant des années et à distribuer constamment ce produit frais, un lait pasteurisé.

On est également sous l'impression qu'il existe une différence trop marquée entre le retour fait au cultivateur pour son lait et la somme versée par la ménagère. Le producteur de lait reçoit une somme plus considérable d'argent du consommateur que le jardinier-maraîcher ou le producteur de fruits pour ses récoltes. Le coût d'administration des grandes laitières est, toutes proportions gardées, moins élevé que celui des autres distributeurs ou manufacturiers des autres produits alimentaires.

Un exemple. Le rapport annuel d'une de ces compagnies — Bordens — démontre ce qui suit: "En ce qui concerne le lait liquide ou lait en nature, la Compagnie ne peut montrer aucun bénéfice pour ses ventes totales sur tous les marchés s'élevant à 780,000,000 de pintes en 1937.

Voici en outre ce que dit ce rapport: "Des progrès substantiels ont été réalisés dans les méthodes améliorées de traitement et de transport du lait. Nous poursuivons sans hésitation des recherches qui nous permettent de manipuler de façon plus logique cette denrée et d'en diminuer le coût de la livraison. Il existe cependant certaines dépenses sur lesquelles nous n'exerçons aucun contrôle, telles, les taxes, le transport, et dans un certain degré, les gages, représentant une forte proportion du coût total de distribution. Une diminution radicale de cette dépense avec son effet indéniable sur les prix au consommateur, doit être précédée de la découverte de moyens nouveaux et de méthodes inconnues jusqu'ici pour la préparation, l'emballage et la livraison d'un produit aussi périssable que le lait liquide. Des recherches dans ce sens se poursuivent sans trêve."

CHAMPLAIN, il y a 380 ans, débarquait quelques têtes de bétail à Québec; c'était le commencement de l'industrie laitière canadienne. Aujourd'hui, le lait est devenu la source la plus importante de revenu pour le fermier québécois.

Si l'on se fie aux chiffres émis par le Bureau fédéral de la Statistique, les revenus bruts annuels de la ferme québécoise s'établissent comme suit:

Produits laitiers \$48,222,100
Foin et trèfle \$2,587,000
Produits animaux \$1,512,900
Avoine 19,867,000
Pommes de terre 8,902,000
Fruits et légumes 5,233,000
Végetaux et œufs 7,664,000
Nourriture 8,667,000
Produits de l'érable 2,867,000
Mala fourragère 2,867,000
Oreilles 2,867,000

Le revenu annuel agricole de la Province d'été à \$174.000,00, les \$14,000,000 provenant de lait et

des produits dérivés représentent donc 27.6% des revenus totaux de l'exploitation agricole québécoise.

Le lait en nature représente sans nul doute le plus gros montant d'argent de tous les revenus apportés par les produits laitiers. Les chiffres du Bureau fédéral de la Statistique démontrent qu'il atteint \$21,539,000, somme légèrement supérieure à l'ensemble des revenus obtenus de tous les autres produits laitiers, y compris le beurre, le fromage, etc.

L'importance de plus en plus grande de la distribution du lait liquide est surtout due au développement extraordinaire des populations urbaines depuis le début du présent siècle. A la suite de ce développement sont nés de multiples problèmes pour le producteur de lait. Quand les municipalités couvraient une faible superficie et que les gens gardaient leurs propres vaches laitières ou qu'ils obtenaient le produit dont ils avaient besoin du voisin possesseur d'une vache, le problème de la distribution n'était guère complexe. Aujourd'hui cependant, les troupeaux n'étant plus à proximité des villes, il faut transporter le lait de lieux parfois assez éloignés. Aucune autre industrie alimentaire ne comporte une telle difficulté de livraison quotidienne d'un produit périssable. Même le pain ne se distribue pas le dimanche et plus d'un croira que cette denrée l'exporte lorsqu'elle est vieille d'un jour. Le lait, lui, doit être strictement frais. Aussi, faut-il féliciter les organisations qui traitent le lait liquide d'avoir réussi à se rendre à cette exigence pendant des années et à distribuer constamment ce produit frais, un lait pasteurisé.

On est également sous l'impression qu'il existe une différence trop marquée entre le retour fait au cultivateur pour son lait et la somme versée par la ménagère. Le producteur de lait reçoit une somme plus considérable d'argent du consommateur que le jardinier-maraîcher ou le producteur de fruits pour ses récoltes. Le coût d'administration des grandes laitières est, toutes proportions gardées, moins élevé que celui des autres distributeurs ou manufacturiers des autres produits alimentaires.

Un exemple. Le rapport annuel d'une de ces compagnies — Bordens — démontre ce qui suit: "En ce qui concerne le lait liquide ou lait en nature, la Compagnie ne peut montrer aucun bénéfice pour ses ventes totales sur tous les marchés s'élevant à 780,000,000 de pintes en 1937.

Voici en outre ce que dit ce rapport: "Des progrès substantiels ont été réalisés dans les méthodes améliorées de traitement et de transport du lait. Nous poursuivons sans hésitation des recherches qui nous permettent de manipuler de façon plus logique cette denrée et d'en diminuer le coût de la livraison. Il existe cependant certaines dépenses sur lesquelles nous n'exerçons aucun contrôle, telles, les taxes, le transport, et dans un certain degré, les gages, représentant une forte proportion du coût total de distribution. Une diminution radicale de cette dépense avec son effet indéniable sur les prix au consommateur, doit être précédée de la découverte de moyens nouveaux et de méthodes inconnues jusqu'ici pour la préparation, l'emballage et la livraison d'un produit aussi périssable que le lait liquide. Des recherches dans ce sens se poursuivent sans trêve."

CHAMPLAIN, il y a 380 ans, débarquait quelques têtes de bétail à Québec; c'était le commencement de l'industrie laitière canadienne. Aujourd'hui, le lait est devenu la source la plus importante de revenu pour le fermier québécois.

Si l'on se fie aux chiffres émis par le Bureau fédéral de la Statistique, les revenus bruts annuels de la ferme québécoise s'établissent comme suit:

Produits laitiers \$48,222,100
Foin et trèfle \$2,587,000
Produits animaux \$1,512,900
Avoine 19,867,000
Pommes de terre 8,902,000
Fruits et légumes 5,233,000
Végetaux et œufs 7,664,000
Nourriture 8,667,000
Produits de l'érable 2,867,000
Mala fourragère 2,867,000
Oreilles 2,867,000

Le revenu annuel agricole de la Province d'été à \$174.000,00, les \$14,000,000 provenant de lait et

La Guignolée des colons

ET L'INCENDIE DE CHERBOURG

Il y a déjà quelques semaines les journaux rapportaient le désastreux incendie survenu au canton Cherboung, au nord de la Gaspésie. L'étendue des dommages était considérable: quarante habitations de colons furent rasées en quelques heures. C'est donc quarante familles qui durent abandonner au fléau du feu tout leur avoir: vêtements, mobilier et provisions. Pour une famille de colon qui n'a aucune réserve, l'incendie c'est la ruine absolue. Dans quelques cas exceptionnels, les parents des sinistrés peuvent aider quelque peu à remettre l'établissement en marche, mais c'est l'infime exception.

Mais la charité ne s'endort pas. Bien plus elle a maintenant des organismes très agissants. Dans la plupart des diocèses de la province de Québec on a institué l'Oeuvre de Secours aux Colons, qui s'occupe de recevoir tous les dons privés de mobilier et d'effets et de les distribuer à bon escient. Certains de ces organismes vont même jusqu'à tout réparer et remettre à neuf.

Que plusieurs oeuvres aient fait leur part pour venir en aide aux colons de Cherboung, c'est plus que certain. Nous tenons cependant, sans ignorer pour cela les autres, à faire connaître le geste de la Guignolée des Colons, l'oeuvre du diocèse de Montréal. Cet organisme, qui venait d'achever une cueillette très fructueuse dans la ville de Montréal, s'est empressé d'apporter aux sinistrés sa part très large de secours. Nous tenons de bonne source que 241 personnes ont été vêtues de pied en cap; de ce nombre 169 étaient des enfants, jeunes et moins jeunes, et 72 d'âge mûr. C'est dire qu'il a fallu des vêtements de tous les points et de toutes les grandeurs. Et l'aide ne s'est pas bornée à cela. On a aussi donné 50 lits complets, sans compter plusieurs caisses de lingerie diverse. Encore une fois, la misère aura dû reculer devant la charité.

Tous les sinistrés bien vêtus, il restait 25 colis de linge divers qu'on distribuera à d'autres colons pauvres des environs.

La reconstruction des maisons va maintenant à grand pas; quelques-unes sont même déjà habitables. Dès qu'elles le seront à peu près toutes, la Guignolée des Colons de Montréal fera une seconde expédition qu'elle est à préparer activement. Cette fois, il s'agira surtout de mobilier divers.

Il faut plaisir de constater que la population de Montréal a entendu l'appel lancé par l'oeuvre des Voyageurs de Commerce: la générosité qu'on y a mise a permis à ces messieurs de se faire les intermédiaires entre les gens charitables et nos pauvres les plus sympathiques. Les bienfaiteurs de la Guignolée auront là une preuve magnétique du bon usage qu'on a fait de leurs dons.

Tous les autres organismes qui y sont allés de leurs contributions peuvent être assurés, eux aussi, de la gratitude profonde des colons éprouvés de Cherboung.

J.-B. LANOT

Revue des marchés

Offerts aux volailles canadiennes

Le Canada produit plus de volailles habillées que le marché intérieur ne peut en absorber. Dans ces circonstances, le seul moyen pour les producteurs d'empêcher l'engorgement des marchés et d'obtenir de bons prix est de mettre à exécution la conclusion à laquelle on est arrivé récemment à une nombreuse réunion rassemblée sous les auspices du comité des industries avicoles de l'Ontario. Cette réunion avait été convoquée pour étudier les mesures à prendre pour faciliter l'écoulement des volailles habillées en 1938, et ses décisions peuvent être résumées comme suit:

Pour éviter l'engorgement possible du marché aux volailles au Canada cette année, nous recommandons aux producteurs de vendre une partie de leurs poulets habillés entre les poids de 3 livres et 5 livres, et surtout de veiller à ce que ces poulets soient engraisés avant d'être vendus, afin qu'ils puissent être exportés si c'est nécessaire.

En ces dernières années le surplus de poulets canadiens a été exporté, soit comme volailles aux Etats-Unis soit comme volailles habillées en Grande-Bretagne, suivant que les prix étaient plus ou moins avantageux. Par exemple, la Grande-Bretagne en 1936 offrait le débouché le plus attrayant, et le surplus de volailles de l'année est allé dans ce pays, tandis que les exportations de poulets en vie sur les Etats-Unis étaient relativement faibles. La situation était tout l'opposé l'année suivante. Les prix des volailles aux Etats-Unis étaient relativement élevés, si bien que le plus gros du surplus de l'année a été exporté sur ce marché.

De nouvelles cette année nous reviennent à la Grande-Bretagne, car tout indique que le surplus de poulets canadiens ira sur ce pays. Les poulets habillés pesant de 3 livres

UNE NOUVELLE ÈRE DE SÉCURITÉ COMMENCE

Le nouveau Dunlop Fort à rebords dentés pour la traction (breveté) est le seul pneu du genre dans le monde entier. Il est muni de 2,000 dents solides de caoutchouc qui s'agrippent fermement à la route... vous assurez ainsi plus de protection par toute vitesse... une plus grande facilité dans la conduite, une marche plus silencieuse et plus sûre par tous les chemins. Voyez dès maintenant le nouveau Dunlop Fort. Avec rebords dentés pour la traction... fabrication Cable Cord 6-ply... c'est votre suprême garantie de roulement sûr, stable, économique, silencieux et luxueux.

Permettez nous de remplacer vos vieux pneus par des nouveaux Dunlop.

JOS-S. DESROSIERS
57 rue Lajoie
Tél. 687-J

Équipez avec le **DUNLOP**
"LE MEILLEUR PNEU AU MONDE"

DUNLOP "30"
Le plus merveilleux pneu à plus de 2,000 dents solides. Silencieux, fabrication Cable Cord, à rainures super-profondes, longue durée, anti-dérapant.

PETITES ANNONCES

MOULINS SINGER
Mesdames, changez votre moulin. Profitez de la forte allocation donnée sur votre machine. Nous avons en magasin la ligne complète Singer. Si vous ne pouvez passer à notre magasin, téléphonez à 309w, Léo Boyer, agent exclusif Singer, 106 St-Viateur. Confiez-nous vos réparations. Satisfaction garantie. 2797-J.n.o.

Absence à noter

Mlle Jeanne et Noella Rivest, du Salon Jeanne, 32 place Bourget, annoncent à leur clientèle qu'elles seront absentes de Joliette, du 1er au 15 août pour voyage. Prière de noter.

TRAITE D'ANALYSE
Grammaire et logique, à l'usage des professeurs, par Adrien Froment, I.E., St-Gabriel de Brandon, Cité de Berthier, P.Q. Ouvrage recommandé par le Comité catholique. Fort volume de 270 pages couvrant le programme d'études officiel de la 1ère à la 6ème année inclusivement. On dit à présent que ce Traité est indispensable dans l'école. En vente chez l'auteur et dans les Librairies: \$1.00. 24 fév.

TERRE À VENDRE
Une terre de 60 arpents en culture et 30 arpents en bois, avec sucrerie, bûche de maison et autres dépendances, à 1 mile de Joliette. À vendre pour cause de mortalité. S'adresser à Mme André Gouger, rang des Prairies, Joliette. 3334-47juill.

A VENDRE
Bon et beau poêle électrique combiné pour bois et charbon, à très bonnes conditions. S'adresser au No 26 Place Bourget. 30juill.n.o.

Antoine Fortin
Chiropraticien
Diplômé de Palmer
31 RUE ST-PAUL, JOLIETTE

A VENDRE
A vendre, un wagon, 1 poêle à l'huile avec fourneau, une balance de 25 lbs, le tout en parfait état. S'adresser au café Joliette, 18 Notre-Dame. 3350-7juill44sp.

J.-U. LEPINE
Courtier en Assurances
Garanties - Automobiles
FEU - VIE - ACCIDENTS
Bureau: 67 St-Barthélemi, JOLIETTE

Manteaux blancs

M. Roland Brisson, représentant de la Buanderie Jolicoeur, annonce un grand spécial pour JUILLET dans les nettoyage et pressage de manteaux et pantalons blancs; teinture, lavage, pressage et nettoyage d'habits, robes et manteaux. 2 autos pour vous bien SERVIR. Demandez

Roland Brisson
70, BABY, Tél. 831 et 820
Essayez notre nettoyage Zoris de Lano

SERVICE ET SÉCURITÉ!
Voilà ce dont vous êtes assurés lorsque vous commandez votre taxi à 19c, chez Gérard Ricard, 52 Notre-Dame, Joliette. Voitures pour tous déplacements. Voyages en taxi. 2797-J.n.o.

A VENDRE
Deux réservoirs: 1 en bois, foncé en cuivre, couvert en acier, 400 à 500 gallons; l'autre en acier, 600 gallons, avec pompe; aussi balancoir à berceaux. S'adresser à Joseph Nadeau, St-Paul de Joliette. 3342-7juill.44p.

BOIS DE TOUTES SORTES
Bois préparé, pour construction, de toutes dimensions, planche, etc. Beaux morceaux de cèdre, pour construction de ponts; bois de charpente, épinette rouge et blanche, à prix avantageux. S'adresser à David Dupuis, St-Jacques, Co. Montcalm. 3294-30juill.44.

ESSAYEZ UN BON CIGARE

"ZARCO"
Deux formats: Pantelas et Episcure. Arôme naturel. Demandez-le chez votre fournisseur. C.

Fabriquez un des nôtres à Joliette.

Hottin & Cie Ltée
Tél. 593 105a, Notre-Dame

Docteur Paul Lamarche
Médecine générale
Traitements: Médecine
Maladies des enfants
Naissances

DEFENSE D'AVANCER
De souscrire l'Urgel Savignac, de Ste-Elisabeth, Co. Joliette, fais par la présente, défense formelle d'avancer à qui que ce soit en mon nom, sans une autorisation écrite et signée de ma main.
(Signé): **URGEL SAVIGNAC**,
Ste-Elisabeth
Co. Joliette
Joliette, le 6 juillet 1938.
3353-7juill.44p.

MAISON À VENDRE
Située à 43 Gaspard, entre Notre-Dame et Manseau, deux logements spacieux et en bon ordre, bien éclairés. Terrain 53 x 160, hangars, garages et écurie. S'adresser à Roger Pilon, 7866 Lajeunesse, Montréal, Tél. CR 5916. 3357-7juill.44J.n.o.

R.-D. Ouellette, O.O.D.
Spécialiste pour la vue

est à son bureau de juillet pour tout le mois de juillet.
A votre disposition pour examen de la vue.
Le plus grand choix de lunetterie.
1, rue RICHARD — Tél. 508

BAS DE SOIE KAYSER
Le bas de soie "Kaiser" est le meilleur sur le marché. Un choix de toutes les nuances, soit en chiffon ou service, etc, est continuellement à votre disposition au Grand Magasin Boulevard & Frère, 35 rue Notre-Dame, Joliette.
3372-21juill.44J.n.o.

CORSETS "PERFECTION"
Corsets pour les petites tailles. Pour personnes grasses ou plus minces; toutes les grandeurs à partir de 22 à 50 points, au Grand Magasin Boulevard & Frère, 35 rue Notre-Dame, Joliette.
3372-21juill.44J.n.o.

PLANTEURS DE TABAC JAUNE
J'ai toujours en mains ce qu'il vous faut pour sécher: tuyauterie complète, fours (dryers), réservoirs, pompes, etc. Mes prix défient toute compétition. Commandes immédiates! pour éviter des retards. Jérôme Chaput, ferblantier-plombier, 124a de Lanaudière, Tél. 780, Joliette.
3373-21juill.44J.n.o.

Heureux ceux qui peuvent aimer à cœur ouvert, qui ont un sentiment de pitié pour toutes les souffrances et d'admiration pour toutes les vertus! C'est l'échelle de Jacob, l'échelle des anges, par laquelle nous remontons de charité en charité, de tendresse en tendresse jusqu'au trône céleste.
(Xavier Marner)

La colonne de beauté
dirigée par
Cousine Blanche
Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



Autres commentaires d'été sur les soins de beauté.

Je vous ai déjà parlé des effets souvent dangereux des brûlures du soleil pendant la saison d'été. On peut éviter les états sévères pouvant résulter d'ampoules infectées à la suite d'une trop longue exposition au soleil en faisant, chaque matin, une onction avec une lotion ou émulsion glycérinée spéciale qui filtre les rayons du soleil pour ne laisser passer que ceux qui sont inoffensifs. Grâce à l'usage d'une telle lotion, votre peau acquerra une jolie teinte de tan, sans que vous ayez à craindre d'avoir une peau rouge, ampoulée ou craquelée. Les taches pigmentaires produites par le soleil sont habituellement lisses et les personnes rousses ou blondes y ont plus prédisposées que les brunes, surtout dans leur jeunesse. Que de visages sont enlaidis par l'apparition sur le nez, le front et même les joues de vilaines rousseurs. Il existe nombre de préparations qui sont offertes en vente pour faire disparaître ces pigmentations, mais il vaut mieux choisir une lotion douce à effet lent mais certain, que d'utiliser une des préparations à base d'acétate de plomb ou de sulfophénate de zinc qui ont pour effet de supprimer les rousseurs en occasionnant un pelage de la peau, celle-ci s'élève en fines écailles et laissant à nu les couches délicates de la peau, ce qui a pour effet d'inviter sinon l'infection, du moins l'irritation. Quant au hâle produit par le séjour à la plage ou l'abus de l'automobile ouvert à tous les vents, on le fait vite disparaître en utilisant une crème de nuit à base de citron qui est à la fois adoucissante, blanchissante et astringente.

Comme je vous l'ai dit à plusieurs reprises, l'effet du vent, de l'eau salée, en un mot, de la vie au grand air durant l'été, est d'assécher la peau, de la faire se parcheminer, abandonner sa vitalité. Si vous ne voulez vous trouver, à l'automne, avec un visage vieillissant, il est très important que vous appliquiez à votre peau une bonne crème aux vitamines "F", les vitamines "F" étant les seules qu'on peut faire pénétrer dans la peau par le massage et qui combattent victorieusement les rides, l'affaiblissement des chairs, la dilatation des pores, et par dessus tout, la sécheresse de la peau.

A la plage, il importe d'avoir de jolies jambes, puisque le costume de bain moderne est... par trop révélateur. Si la peau des jambes est rêche ou marquée de boutons ou encore recouverte de poils disgracieux, rien n'est plus facile que de remédier à ces désavantages. La peau rugueuse des jambes, comme celle des bras ou du visage se traite par une crème vitaminée — toujours aux vitamines "F" n'est-ce pas!

Les deux crétiens. Le fils de Calino étudie l'orthographe. — Comment! lui dit son professeur, vous écrivez pinson avec deux "P"? Il y en a un de trop. Il faut l'effacer. — Lequel?

A la brasserie, entre étudiants de deuxième année: — J'ai gagné aujourd'hui mon premier argent. — Ah!

Où, j'ai vendu trois douzaines de bouteilles à champagne vides!

Boireau assiste, en qualité de convive à un grand dîner chez les Puygourdins. Soudain une légère odeur de rousset se répand dans la salle à manger. — Vous ne trouvez pas fait la maîtresse de maison, s'adressant à

Boireau, qu'il régnait ici comme un goût d'oie grillée? Boireau, avec intérêt. — Est-ce que madame ne se serait pas brûlée, par hasard?

En cour d'assises: On juge une affaire de rixe dans un cabaret, suivie de meurtre. — Témoin, dit le président, racontez l'origine de la querelle. Le témoin se tournant vers le jury: — Voici l'accusé, pour un rien, se met à crier: tas d'imbéciles, tas de crétins, tas de voleurs. Le président l'interrompant avec douceur: — Ne vous adressez pas à Messieurs les jurés, parlez à la Cour.

Mais enfin, Méline, c'est insensé! quelle idée d'aller voir votre chauffeur dans la cheminée... vous allez éteindre le feu. — Oh! y a pas de danger, madame, c'est de l'eau chaude

DANS UN CIMETIERE

Dans un cimetière d'une petite ville anglaise, on peut lire sur la tombe d'un horloger la curieuse épitaphe suivante: Il n'avancera ni ne retardera jamais, Ci-gît Dans une position horizontale, La carcasse de l'horloger G. Routledge. L'intégrité fut le ressort Et la prudence le régulateur De toutes ses actions. Et quand il s'arrêta, C'est que le grand horloger du monde Avait oublié De le remonter

Ne restez pas en proie à la constipation!

Si vous êtes atteint de constipation — et vous savez bien, en regardant votre ventre, qu'il est dur — ne tardez pas à prendre des mesures. Ne restez pas en proie à la constipation! Mais en attendant la cause du mal. Si vous ne mangez que ce qu'on mange d'ordinaire, il est probable que votre constipation est simplement due au manque de volume. Et "volume" ne signifie pas grosse nourriture. C'est un genre de nourriture incomplète, non assaisonné qui laisse dans l'intestin une "masse" spongieuse favorable à l'évacuation. Si c'est votre cas, mangez de l'All-Bran de Kellogg, croquant et doré, chaque matin à déjeuner et buvez beaucoup d'eau. Outre sa richesse en "volume", l'All-Bran contient la tonique naturelle de l'intestin, la vitamine B. All-Bran est fabriqué au Canada par Kellogg. En vente chez tous les épiceries.

NOCES D'OR

De M. et Mme Hormidas Clermont de Sainte-Elisabeth

M. et Mme Hormidas Clermont, de Ste-Elisabeth ont célébré dignement, mercredi, le 20 juillet, le cinquantième de leur mariage. Les jubilaires ont été l'objet de démonstrations marquées de la plus grande vénération et de la plus charmante intimité.

La fête débuta par une messe à 9 h. au couvent. M. le chanoine Moise Clermont, curé de Ste-Barthélemi, frère du jubilaire, bénit les héros du jour et fit une touchante allocution avant de célébrer. Les Dames de Ste-Anne nous firent entendre des chants de circonstance très bien rendus. Au retour de la messe, il y eut réception spéciale pour les Dames de Ste-Anne à la résidence des jubilaires.

Le banquet fut servi au Couvent et y eut adresse, offrande de fleurs et offrande de vœux par Mlle Jeannine, Paulette et Gisèle Clermont, petites filles des jubilaires, et présentation d'une bourse de \$300.00 par les enfants des jubilaires. M. Hormidas Clermont répondit en termes très émus. Puis M. le chanoine Clermont développa le propos de l'Action de grâce pour cette famille bénie du bon Dieu et remercia parents et amis d'être venus s'y unir pour rendre un plus grand témoignage de reconnaissance au Divin Maître de tous dons. Presque toutes les familles présentes à la fête comptent un, deux, trois, même six enfants en religion et doivent aussi, pour cette raison

et beaucoup d'autres, des Actions de grâce au ciel. M. le chanoine expliqua le pourquoi de ce banquet au Couvent: c'est que la moitié des membres de la famille Clermont étant des religieuses de la Providence, ils sont aussi "chez-eux" au Couvent qu'à la maison paternelle. Le Couvent est considéré comme la "maison maternelle". D'ailleurs la Supérieure est l'ancienne maîtresse de nos religieuses.

D'autres discours aussi fort goûtés et applaudis furent prononcés par M. le chanoine Gagnon, curé de la paroisse, M. le Dr. Moise Clermont et M. l'abbé Héria Hétu. Parmi les personnes présentes, on remarquait, outre les jubilaires, leurs enfants: les RR. SS. Cornélie, Marie-Armand, Marie-Moïse, Jeanne de Domrémy, religieuses de la Providence, M. et Mme Alfred Clermont, Mlle Alida Clermont, Dr et Mme Moise Clermont, Dr et Mme Rosaire Masse (Angéline). Les petits-enfants: Jeannine, Paulette, Gisèle Clermont et Marcel Masse. Les frères et sœurs des jubilaires: M. le chanoine Moise Clermont, Sr Angéline de la Croix, M. et Mme Désiré Hétu, M. et Mme Joseph Clément, M. et Mme Joseph Lachapelle, M. et Mme Parfait Perreault, M. et Mme Arsène Simard, M. et Mme Oscar Hétu, M. et Mme Hyacinthe Guilbault.

D'autres parents et amis: M. le chanoine L. Gagnon, curé, MM. les abbés A. Richard, vicar, Héria Hétu et Lucien Sylvestre. M. et Mme F.-J. Sylvestre, Mlle Alina Perreault, Gabrielle Simard, etc, etc.

L'après-midi et la soirée se passeront à la résidence des jubilaires, toute décorée pour la circonstance. On y exécuta un beau programme. Chacun s'amusa à qui mieux mieux. Il fallut enfin se séparer, mais tous étaient heureux: les jubilaires, du témoignage d'estime de leurs parents et amis et ceux-ci, de leur bien agréable journée.

M. et Mme Clermont ont reçu de nombreux cadeaux et télégrammes de félicitations.

Aux heureux jubilaires, nous réitérons nos vœux de bonheur et de longue vie.

UN TÊMOIN

St-Gabriel de Brandon

Décès de Mme Philias Lavallée

Ces jours derniers, à St-Gabriel de Brandon, eurent lieu les funérailles de Virginie Bastien, épouse de M. Philias Lavallée, Secrétaire-trésorier des Commissions Spéciales et du Conseil de la Paroisse de St-Gabriel.

La défunte était âgée de 76 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte, son mari Philias Lavallée; 4 fils: Albert, Henri, Gabriel, Armand; 7 filles, Mme J.-Louis Racine (Valda); Mme Omer Plante (Antonia); Mme Jos. Lequin (Eva); Mme Philipe Joly (Florida), Mme Eugène Caillé (Aurore) de Elstow, Sask.; Mme Adolphe Beaulacant, (Alma) et Mme Monat Arsenault (Léa). Ses bruns, Mme Albert Lavallée, Henri et Armand Lavallée; ses frères, Joseph et Elzéar; ses beaux-frères, MM. Damase Lavallée et Jos. Pelland; ses belles-sœurs, Mmes Elzéar Bastien et Jos. Bastien; ainsi que de nombreux petits enfants, neveux et nièces.

Le service fut chanté par Mgr A. Pelletier, cousin de la défunte, assisté des abbés Houle et Lefebvre. Dans le choeur, on voyait MM. les abbés M. Nadeau et Bédard, curés de St-Gabriel et de St-Didace. La chorale était sous la direction de M. A. Beauvilliers, le Rvd Frère Richard de Granby touchait l'orgue et les solistes furent MM. les Drs Brissette et Archambault et le notaire R. Elie.

Les porteurs furent MM. Chs Pelletier, maire du village, Joseph Plante, maire de la paroisse et MM. Jos. Lemire, Georges Gouin, J.-T. Laferrière et Wilfrid Farley. Ouvraient le cortège, la Ligue du Sacré-Cœur, accompagnée des RR. PP. Lucien, Directeur du Collège et du Frère Paul, ancien directeur, venaient ensuite le mari de la défunte, M. Philias Lavallée, ses fils, Albert, Henri, Gabriel et Armand; ses petits-fils, Lionel et Marcel Plante; Léo et Marcel Lequin; Gaston Lavallée; Roland Joly, André et Roger Lavallée; ses gendres, Omer Plante; Adolphe Bastien, un beau-frère, Jos. Pelland; ses neveux, l'honorable Cléophas Bastien, Philias Bastien; Atches et Albert Pelland et un cousin Jos. Guérard et Anaclet Bastien.

Dans le cortège on remarquait ses filles, Mmes Omer Plante, J.-L. Racine, Philippe Joly et Donat Arsenault. Ses petites-filles, Mmes Simone Plante, Rolande Beaulacant, Thérèse et Pauline Arsenault; les belles-sœurs, Mmes Joseph et Elzéar Bastien, une nièce, Mme Donat Lemire. Une foule très nombreuse d'autres parents et amis assistaient aussi aux funérailles.

La famille a reçu les témoignages de sympathies suivants: Télégrammes: — L'hon. Cléophas Bastien, Mlle et famille Rosette Boulanger. Offrandes de messes: — M. et Mme J.-L. Racine, famille Omer Plante, Albert Lavallée, Gabriel Lavallée, M. et Mme Adolphe De-

TONIQUE
PORTITUDO
LE TONIQUE
DES TONIQUEURS
LABORATOIRE MONTPHAR
E.-H. Legendre, B. Ph. Ch. C.C.S., Administrateur, Montréal

Il y a un remède "Montphar" pour chaque cas en particulier. 300 produits.
TEL. 841
Rosario Bourdon
Représentant
159, St-Louis, Joliette

lant, Henri Lavallée, M. Joseph Plante, famille Jos. Caron, famille Ulric Desrochers, Maurice Granger.

Bouquets spirituels. — Les RR. SS. Ste-Anne, les RR. FF. du Sacré-Cœur, famille Philippe Joly, Mlle Rolande Beaulacant, famille Elzéar Bastien, familles Anaclet Bastien, Omer Plante, Mlle Marguerite Lavallée, Adolphe Arsenault, Mlle Lucienne Beausoleil, M. et Mme J.-T. Laferrière.

Tributs floraux. — M. et Mme Donat Arsenault, Gabriel Lavallée. **Sympathies.** — Famille Paul Lavallée, familles Charles Lavallée, Laurent Lavallée, Damase Lavallée, Charles Gélais, Dr et Mme O. Girard, Dr J. Lefebvre, Mme Maria Payette, Notaire et Mme R. Elie, Henri Arbour, Raymond Tessier, Mme Alb. Comtois; les familles Réal Morrisette, W. Desrochers, Bellerose, J.-L. Albert, P. Yanakis, Albert Marion, J.-N. Perreault, N.-A. Yanakis, Lindsay, Sidney Perreault, Sinaï Bolduc, Avila Chevrete, D. Yanakis, Paul Bouliane, Jos. Groves, Mmes A. Robert, Mlle Cécile Bergeron, MM. Ernest Francoeur, Dollard Bourbonnière.

Condoléances

Extrait du procès-verbal d'une assemblée des membres du Barreau de Joliette, tenue au Palais de Justice le 21 juillet 1938 à 5 h. de l'après-midi.

Mtre J.-A. Piette, en sa qualité de J.-D. des membres du Barreau de Joliette, de même qu'en sa qualité d'ex-associé de feu Alexandre Rivest, prononce les paroles de condoléance à la suite du décès de notre confrère.

Il dit l'estime que Mtre Rivest s'était créé dans le public du district de Joliette, et combien il méritait la sympathie qu'on lui portait, par le travail acharné et le dévouement qu'il mettait au service de ses clients. Sa résistance et sa force de volonté pendant sa longue et cruelle maladie ont démontré une fois de plus sa force de caractère, et ont fait l'admiration de ses nombreux amis. A sa famille éprouvée, ainsi qu'à son père et à ses frères et sœurs, il offre ses sincères condoléances dans la malheureux qui vient de les frapper.

Mtre Guy Guibault, secondé par Mtre Max Perrault, propose ensuite que deux grands-messes soient chantées pour le repos de l'âme du défunt, et que copies de ce procès-verbal soient transmises à la famille du défunt, ainsi qu'aux journaux locaux, pour publication. (Copie conforme)

Le Secrétaire, Maurice BRETON

EXTRAIT du procès-verbal d'une assemblée des membres du Conseil de la Jeunesse Libérale de Joliette, tenue le 21 juillet 1938, à 8 h. p. m.

A l'occasion de cette assemblée, M. Victor Masse, président de l'Association de la Jeunesse Libérale, exprime au nom de tous les membres les regrets que cause la mort de notre ex-président, feu Alexandre Rivest. Il dit le dévouement que Mtre Alexandre Rivest a toujours porté à l'Association Libérale, et exprime sa profonde sympathie à la famille éprouvée.

Sur proposition faite par M. W. Perras, secondé par M. W.-H. Reney, il est résolu qu'une couronne de fleurs soit offerte à la mémoire du défunt, et qu'une grande-messe soit chantée pour le repos de son âme.

Il est également résolu par le président, secondé par Mtre Jean Paul Malo, qu'une copie de ces résolutions soit transmise aux journaux locaux et à la famille.

Le Secrétaire, (Copie conforme) Maurice Breton

Prochaine croisière mondiale

DE "L'EMPRESSÉ OF BRITAIN"

ITINÉRAIRE MODIFIÉ À CAUSE DE LA GUERRE DE CHINE

Pour la seconde année consécutive, le Pacifique Canadien devra modifier, l'hiver prochain, l'itinéraire de la croisière annuelle de l'"Empress of Britain" autour du monde. Les autorités de la compagnie ont été forcées de prendre cette décision à cause des hostilités sino-japonaises et des conditions incertaines qui règnent en ce moment dans cette partie de l'Asie. Cependant, au sujet des passagers, Washington avait d'ailleurs déclaré qu'il n'y avait aucune raison pour laquelle les passagers ne puissent voyager en Chine et

même sur les côtes de Chine. Les autorités des services maritimes du Pacifique Canadien ont donc préparé, pour la prochaine croisière du "Britain", un itinéraire qui permettra à ce paquebot d'éviter les eaux incertaines des mers de Chine et du Japon et d'offrir cependant aux touristes des attractions égales à celles que comportait le premier itinéraire.

Voici, esquissés à grands traits, ce que sera cette croisière: l'"Empress of Britain" quittera New-York le 7 janvier 1939 et se dirigera vers l'Est, faisant les escales ordinaires jusqu'à Hong-Kong. C'est ainsi qu'il touchera Madère, Gibraltar, Alger, Monte-Carlo, Naples, Athènes, Haïfa, Suez, Bombay, Colombo, Penang, Singapour et Bangkok.

De Hong-Kong, le "Britain" rebrousse chemin, s'arrêtera à Manille, à Padang Bay, puis à Batavia. Il ira ensuite sur la côte est de l'Afrique, faisant escale à Durban, puis au Cap et, de là, à l'île de Ste-Hélène, où vécurent en exil et mourut Napoléon Ier. Les voyageurs pourront y visiter la demeure de Longwood et le tombeau de l'Empereur.

Franchissant de nouveau l'Atlantique, le "Britain" se rendra sur les côtes de l'Amérique du Sud, s'arrêtera à Rio de Janeiro et Bahia, puis à Port d'Espagne et à La Havane. Il arrivera à New-York le 10 mai, après une absence de plus de quatre mois.

On ne donnera pas à ce voyage l'appellation de "croisière autour du monde" comme on l'a toujours fait jusqu'ici pour les croisières organisées par le Pacifique Canadien, mais plutôt "croisière mondiale", car le paquebot, même si son parcours dépasse en longueur la circonférence de la terre, n'accomplira pas le périple de notre planète. Le voyage, toutefois, promet d'être très intéressant et il recruta sans aucun doute de nombreuses adhésions.

Charlemagne

Baptême. — Le 6 juillet, a été baptisée par le R. Père Maisonneuve: Marie-Marguerite, Henriette, fille de M. et Mme Henri Gauthier, née Blanche Sénécal. Parrain et marraine, M. et Mme Emery Sénécal, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Blanche Sénécal, tante de l'enfant.

A M. et Mme Albert Archambault, née Blanche Goudreau, un fils baptisé par le R. Père Maisonneuve: Joseph, Arthur, Paul, Perrain et marraine, M. et Mme Arthur David, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Mathilde Goudreau, grand-mère de l'enfant.

L'origine du jeu d'échecs

Selon une légende arabe, l'invention des échecs serait due à un bramin, chargé de l'instruction d'un jeune souverain, et qui aurait imaginé ce jeu pour montrer que le roi — figuré par la pièce la plus importante — ne peut rien sans l'aide de ses sujets. Enchanté de ce nouveau jeu, le roi offrit au bramin la récompense qu'il souhaitait. Celui-ci demanda simplement: "Un grain de blé sur la première case de l'échiquier, deux sur la deuxième, quatre sur la troisième, et ainsi de suite, toujours en doublant jusqu'à la soixante-quatrième case."

Sans réfléchir, le roi s'écria: "Accorde!" Mais le bramin, qui entendait par là apprendre à son élève ce qu'était une progression géométrique, lui démontra par le calcul que cela représentait exactement un total 10,444,744,076,709,551,615 grains de blé, quantité que l'on ne saurait obtenir qu'en ensemençant soixante-seize fois tous les continents de la terre! (DE MARIANNE)

Antoine Barrette, M.A.L.
Né à Joliette
BARRETTE & LEPINE
Courtiers en assurances
Feu - Vie - Accidents - Garanties - Automobiles
48 rue St-Paul, Joliette

M. de Fontenelle disait: "De mémoire de rois, on n'a point vu mourir de jolietisme". Jolie bon pour les jeunes personnes qui se veulent pas se compromettre en l'âge de l'expérimentation. (Jolie Bon)

Vente par Décret

Province de Québec, district de Joliette, Cour Supérieure, (en matière de faillite), No 296. In re: Joseph Dufresne, employé civil de la cité et du district de Joliette, et résident actuellement, dans la cité et le district de Montréal, cédant-assignor.

Avis est par les présentes donné que MARDI, le SEIZIÈME jour d'AOUT 1938, à DIX heures de l'avant-midi, au bureau du shérif, du district de Joliette, au Palais de Justice, à Joliette, dit district, seront vendus par encan public, au plus haut et dernier enchérisseur, les immeubles suivants cédés par le cédant-assignor, en cette cause, savoir:

1. Un lot de terre de figure irrégulière connu et désigné sous le numéro cent vingt-cinq (125), aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Joliette;

2. Un terrain, de forme triangulaire, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro deux cent vingt-deux, (P. 222) des plan et livre de renvoi officiels susdits, mesurant environ dix-neuf pieds de front sur la rue Saint-Charles-Borromée, et se terminant en pointe au lot numéro cent vingt-cinq, et borné comme suit: en front par la rue Saint-Charles-Borromée, d'un côté par le lot No 125, et de l'autre côté par le résidu dudit lot No 222 appartenant à Emile Prévoist; la ligne de division entre ce terrain et celui du dit Emile Prévoist étant déterminée comme suit: partant de la borne en fonte plantée conformément à un procès-verbal de bornage fait par J.-A. Martin, A.G. le 27 juin 1917, à neuf pouces du trottoir, en ciment de la rue St-Charles-Borromée, faisant avec le côté sud-ouest de ladite rue un angle de soixante-deux degrés et vingt-neuf minutes, ladite ligne de division est orientée de manière à rencontrer la ligne latérale sud-est, dudit lot No 125, près du coin est d'un garage construit sur le terrain dudit Joseph Dufresne, lequel point d'intersection a été marqué par un tuyau de fer d'environ trois pieds de longueur et de deux pouces de diamètre, solidement enfoncé en terre à six pouces du coin de la bâtisse. La distance entre ce tuyau de fer et la borne du point de départ étant de quatre-vingt-six pieds et sept pouces, ou de quatre-vingt-sept pieds et quatre pouces, à aller au trottoir de la rue Saint-Charles-Borromée, le tout mesure anglaise et tel que montré sur un plan figuratif dressé par J.-A. Martin, A.G. en date du 9 juin 1919, annexé à la minute d'une vente consentie par Demoiselle Hectorine Derome audit Joseph Dufresne, devant Me L.-A. Fontaine, notaire, le 27 juin 1919;

3. Une lisière de terrain connue et désignée comme faisant partie du lot numéro cent vingt-cinq-A (P. 125-A) aux plan et livre de renvoi officiels susdits, de figure irrégulière, contenant environ cent quarante pieds en superficie, et bornée comme suit: au nord-ouest, par le résidu dudit lot No. 125-A appartenant à Moïse Dalcourt, à l'est et au sud-est par le lot No. 125; relativement à la maison dudit Joseph Dufresne, la ligne de division entre ladite lisière de terrain et le résidu dudit lot No 125-A restant audit Moïse Dalcourt, passe à quarante-quatre pouces du coin nord-ouest du corps de maison servant de cuisine, à trente-trois pouces et six lignes du coin nord-ouest du corps de logis servant de glacière, et en se prolongeant jusqu'au corps principal de la maison, elle rencontre le mur nord-ouest de celle-ci, à un point situé à huit pouces et demi du coin nord-ouest mesuré le long du mur. Ces mesures sont prises du solage en béton.

Avec les bâtisses érigées sur les lots plus haut mentionnés.

4. Un lot de terre connu et désigné sous le numéro quatre-vingt-deux, de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq cent quarante-trois, (543-82) aux plan et livre de renvoi officiels susdits.

Les trois immeubles en premier lieu désignés, à savoir les Nos 125, P. 222 et P. 125-A, du cadastre de la ville de Joliette, seront vendus ensemble et en bloc, et l'immeuble en dernier lieu désigné, à savoir le No. 543-82 de même cadastre sera vendu séparément.

Victor Lafortune, N.P., de Joliette, pour la période s'écoulant du 1er mai 1938 au 1er mai 1939.

Cette vente faite d'après les articles 44 et 45 de la loi de faillite, équivaut à une vente par le shérif.

Conditions de la vente: 10 pour cent comptant et la balance dans trois jours.

Joliette, 12 juillet 1938.
J.-C. PERRAULT,
Le syndic-assignor.

Sale by Decree

Province of Quebec, District of Joliette, Superior Court (Sitting in Bankruptcy), No. 296. In re: Joseph Dufresne, civil employee, of the city and district of Joliette, and actually residing in the city and district of Montreal, authorized assignor.

Notice is hereby given that on TUESDAY, the SIXTEENTH of AUGUST 1938, at TEN o'clock in the forenoon, at the Sheriff's Office of the District of Joliette, in the Court House, at Joliette, said district, there shall be sold by public auction, to the highest and last bidder, the following immovables, assigned by the authorized assignor in this cause, to wit:

1. A lot of land of irregular figure, known and designated under number one hundred and twenty-five (125) on the official plan and book of reference for the town of Joliette;

2. A lot of land of triangular figure, known and designated as forming part of lot number two hundred and twenty-two (Pt. 222), on the aforesaid official plan and book of reference, measuring about nineteen feet in front on St. Charles-Borromée street, and ending in a point at lot number one hundred and twenty-five and bounded as follows: in front by St. Charles-Borromée street, on one side by lot No. 125 and on the other side by the residue of said lot No. 222, belonging to Emile Prévoist; the division line between said lot of land and that of said Emile Prévoist being determined as follows: starting from the cast iron post planted in conformity with a procès-verbal de bornage, made by J.-A. Martin, L.S., on the 27th of June, 1917, nine inches distant from the cement sidewalk of St. Charles-Borromée street, forming, with the southwest side of said street, an angle of seventy-two degrees and twenty-nine minutes, said division line being directed so as to meet the lateral southeast line of said lot No. 125 near the eastern corner of a garage built upon the land of said Joseph Dufresne, said point of intersection having been marked by an iron pipe of about three feet in length and two and one half inches in diameter, solidly sunk into the ground six inches from the corner of the building. The distance between said iron pipe and the starting point being eighty-six feet and seven inches, or eighty-seven feet and four inches as far as the sidewalk of St. Charles-Borromée street, the whole English measure and as shown on a figurative plan drawn by J.-A. Martin, L.S., dated June 9th, 1919, annexed to the minutes of a sale consented by Miss Hectorine Derome to the said Joseph Dufresne, before Me L.-A. Fontaine, notary, on the 27th of June, 1919;

3. A strip of land known and designated as forming part of lot number one hundred and twenty-five A (Pt. 125-A), on the aforesaid official plan and book of reference, of irregular figure, containing about one hundred and forty feet in area, and bounded as follows: on the northwest by the residue of said lot No. 125-A belonging to Moïse Dalcourt, on the east and southeast by lot No. 125; with respect to the house of said Joseph Dufresne, the division line between the said strip of land and the residue of said lot No. 125-A, passes forty-four inches distant from the northwest corner of the part of the house used as a kitchen, thirty-three inches and six lines from the northwest corner of the building used as an ice-house, and extending as far as the main part of the house, meeting the northwest wall thereof at a point situated at eight inches and one half from the northwest corner measured along the wall. Said measurements are taken from the concrete foundations.

With the buildings erected on the lots hereabove mentioned.

4. A lot of land known and designated under number eighty-two (543-82) of the official subdivision of the original lot number five hundred and forty-three (543-82) on aforesaid official plan and book of reference.

The three immovables firstly described, namely Nos. 125, Pt. 222 and Pt. 125-A, of the cadastre of the town of Joliette, shall be sold together and en bloc and the immovable lastly described, namely No. 543-82 of same cadastre shall be sold separately.

The sale of the three immovables firstly described namely: Nos. 125, P. 222 and Pt. 125-A of the cadastre of the town of Joliette, shall be made subject to the charge by the authorized trustee, to Victor Lafortune, N.P., of Joliette, for a period running from the 1st of May, 1938, to the 1st of May, 1939.

un peu de tranquillité douce et réconfortante, loin des difficultés et loin des luttes de l'existence. Si les vacances n'existaient pas, il faudrait les inventer.

Il faudrait les inventer, parce qu'elles joignent l'utile à l'agréable. Les parents qui se réjouissent de ces vacances au moins autant que leurs enfants pour qui elles semblent faites, les parents peuvent et doivent faire suivre ces vacances à l'éducation de leurs enfants. Cela est bien simple:

On sait que presque partout, bien qu'on ait essayé de réagir contre cette tendance excessive, les enfants, les jeunes gens et surtout les jeunes filles sont presque toujours placés dans des internats. Certes cela n'offre pas un bien sérieux inconvénient pour les jeunes filles qui reçoivent naturellement l'éducation autant que l'instruction. Mais dans les internats de jeunes gens, on est pressé de faire conquérir par les élèves ces diplômes si nécessaires dont le nombre s'accroît tous les ans et qui exigent des examens chaque année plus compliqués, plus laborieux, plus pénibles. Les enfants sont donc condamnés à un travail énorme, sans répit, sans trêve. Ils ne pensent qu'à cela. Ils vivent dans une sorte d'isolement prodigieux de la vie réelle; ils n'en connaissent rien. Viennent les vacances! Toutes les lacunes presque inévitables de l'éducation donnée dans les internats peuvent être comblées. Il appartient alors à la mère de famille de façonner ses enfants à la politesse et aux bonnes et élégantes manières. Il lui appartient de leur donner le goût de la vie de société et par conséquent cette urbanité séduisante qui fut toujours la grâce suprême des anciennes générations françaises et qui demeure aujourd'hui encore le privilège et la parure de notre race.

Said sale made pursuant to Articles 44 and 45 of the Bankruptcy Act, shall have the effect of a Sheriff's Sale.

Conditions of payment: 10 per cent cash, and the balance within three days.

J.-C. PERRAULT,
Authorized trustee.

Tél. 595 Casier Postal 525
PROTECTION COMPLETE
J.-Alfred Tessier
Courtier en Assurances
Représentant officiel depuis
au-delà de 10 ans de la
SUN LIFE OF CANADA
FEU — VIE — ACCIDENTS
AUTOMOBILES
96, LAJOIE, JOLIETTE

Le noyé du pont du C.N.R.

ETAIT UN HOMME RAYMOND

Le Dr L.-P. Laporte, coroner pour le comté de Joliette a tenu une enquête vendredi dernier sur le cadavre d'un homme qui s'était noyé mercredi soir, près du pont du C. N. R. dans les circonstances que nous avons rapportées la semaine dernière.

Contrairement à ce qui a été annoncé par notre confrère de Joliette, le cadavre n'était pas identifié jeudi dernier au moment de la publication des journaux locaux. Ce n'est que vers l'heure du soir, que des intimes ont pu identifier d'une façon certaine le corps de cet homme comme étant celui d'un nommé Salomon Raymond, autrefois de Terrebonne, mais demeurant à St-Alexis de Montcalm depuis trois ans, après avoir passé deux ans à L'Épiphanie.

Après avoir entendu les dépositions des témoins de l'accident, spécialement du nommé Hughes qui avait été retenu par la police comme témoin important, le corps du jury a rendu un verdict de mort accidentelle par submersion. Hughes a expliqué à l'enquête qu'il avait fait la connaissance de la victime au cours de l'avant-midi de mercredi et qu'ils avaient lié leur sort ensemble comme chambre. Raymond avait quelque argent et ils s'achetèrent de la bière pour aller ensuite s'installer sur le pont du C.N.R. où tout en prenant leur boisson, Patrick Hughes jouait de la musique à bouche et Raymond chantait. C'est durant cette célébration que, devenu ivre, Raymond roula dans la rivière. Hughes s'en aperçut presque aussitôt, en entendant un cri de la victime.

Il n'a pas réussi cependant à lui porter secours en temps et Raymond coula dans une profondeur de 12 à 15 pieds d'eau. Comme on le sait, le cadavre n'a été repêché que le lendemain matin, vers 7 heures, par le jeune Henry Bernier qui inspectait les lieux en chaloupe.

L'enquête a eu lieu à la morgue de M. Médéric Sansregret et le corps a été inhumé à Joliette. Hughes a été relâché immédiatement après l'enquête.

PROTEGEZ-VOUS CHEZ
FRENETTE & FILS
COURTIERS
EN ASSURANCES
Feu, Vie, Accidents, etc.
Représentants de
Mutual Life of Canada
Bureau: 25, St-Paul—Tél. 780
Rég.: 99, Manseau—Tél. 474
Casier Postal 68 Joliette

Plaisirs de vacances

Les vacances! Pour nos petits et nos petites, c'est l'époque aimée, depuis longtemps désirée.

Ceux qui ont fait dix mois de classe y entrent avec un entrain qui fait bon à voir. Les autres y gagnent plus de compagnons de jeu.

Mais cette époque est surtout béate pour ceux qui ont passé de si longs jours dans les pensionnats. Pour eux, tout se réunit pour faire des vacances une période charmante: les sourires radieux du soleil d'été descendant aux enfants la santé et la force, rendent leurs promenades plus faciles et toujours attrayantes. Les familles sont groupées, car c'est l'époque où même les enfants, entraînés loin de leurs parents par les exigences impérieuses de la vie, reviennent au foyer familial. Là ils trouvent pendant quelques jours au moins

un peu de tranquillité douce et réconfortante, loin des difficultés et loin des luttes de l'existence. Si les vacances n'existaient pas, il faudrait les inventer.

Il faudrait les inventer, parce qu'elles joignent l'utile à l'agréable. Les parents qui se réjouissent de ces vacances au moins autant que leurs enfants pour qui elles semblent faites, les parents peuvent et doivent faire suivre ces vacances à l'éducation de leurs enfants. Cela est bien simple:

On sait que presque partout, bien qu'on ait essayé de réagir contre cette tendance excessive, les enfants, les jeunes gens et surtout les jeunes filles sont presque toujours placés dans des internats. Certes cela n'offre pas un bien sérieux inconvénient pour les jeunes filles qui reçoivent naturellement l'éducation autant que l'instruction. Mais dans les internats de jeunes gens, on est pressé de faire conquérir par les élèves ces diplômes si nécessaires dont le nombre s'accroît tous les ans et qui exigent des examens chaque année plus compliqués, plus laborieux, plus pénibles. Les enfants sont donc condamnés à un travail énorme, sans répit, sans trêve. Ils ne pensent qu'à cela. Ils vivent dans une sorte d'isolement prodigieux de la vie réelle; ils n'en connaissent rien. Viennent les vacances! Toutes les lacunes presque inévitables de l'éducation donnée dans les internats peuvent être comblées. Il appartient alors à la mère de famille de façonner ses enfants à la politesse et aux bonnes et élégantes manières. Il lui appartient de leur donner le goût de la vie de société et par conséquent cette urbanité séduisante qui fut toujours la grâce suprême des anciennes générations françaises et qui demeure aujourd'hui encore le privilège et la parure de notre race.

Said sale made pursuant to Articles 44 and 45 of the Bankruptcy Act, shall have the effect of a Sheriff's Sale.

Conditions of payment: 10 per cent cash, and the balance within three days.

J.-C. PERRAULT,
Authorized trustee.

Tél. 595 Casier Postal 525
PROTECTION COMPLETE
J.-Alfred Tessier
Courtier en Assurances
Représentant officiel depuis
au-delà de 10 ans de la
SUN LIFE OF CANADA
FEU — VIE — ACCIDENTS
AUTOMOBILES
96, LAJOIE, JOLIETTE

Le noyé du pont du C.N.R.

ETAIT UN HOMME RAYMOND

Le Dr L.-P. Laporte, coroner pour le comté de Joliette a tenu une enquête vendredi dernier sur le cadavre d'un homme qui s'était noyé mercredi soir, près du pont du C. N. R. dans les circonstances que nous avons rapportées la semaine dernière.

Contrairement à ce qui a été annoncé par notre confrère de Joliette, le cadavre n'était pas identifié jeudi dernier au moment de la publication des journaux locaux. Ce n'est que vers l'heure du soir, que des intimes ont pu identifier d'une façon certaine le corps de cet homme comme étant celui d'un nommé Salomon Raymond, autrefois de Terrebonne, mais demeurant à St-Alexis de Montcalm depuis trois ans, après avoir passé deux ans à L'Épiphanie.

Après avoir entendu les dépositions des témoins de l'accident, spécialement du nommé Hughes qui avait été retenu par la police comme témoin important, le corps du jury a rendu un verdict de mort accidentelle par submersion. Hughes a expliqué à l'enquête qu'il avait fait la connaissance de la victime au cours de l'avant-midi de mercredi et qu'ils avaient lié leur sort ensemble comme chambre. Raymond avait quelque argent et ils s'achetèrent de la bière pour aller ensuite s'installer sur le pont du C.N.R. où tout en prenant leur boisson, Patrick Hughes jouait de la musique à bouche et Raymond chantait. C'est durant cette célébration que, devenu ivre, Raymond roula dans la rivière. Hughes s'en aperçut presque aussitôt, en entendant un cri de la victime.

Il n'a pas réussi cependant à lui porter secours en temps et Raymond coula dans une profondeur de 12 à 15 pieds d'eau. Comme on le sait, le cadavre n'a été repêché que le lendemain matin, vers 7 heures, par le jeune Henry Bernier qui inspectait les lieux en chaloupe.

L'enquête a eu lieu à la morgue de M. Médéric Sansregret et le corps a été inhumé à Joliette. Hughes a été relâché immédiatement après l'enquête.

PROTEGEZ-VOUS CHEZ
FRENETTE & FILS
COURTIERS
EN ASSURANCES
Feu, Vie, Accidents, etc.
Représentants de
Mutual Life of Canada
Bureau: 25, St-Paul—Tél. 780
Rég.: 99, Manseau—Tél. 474
Casier Postal 68 Joliette

Plaisirs de vacances

Les vacances! Pour nos petits et nos petites, c'est l'époque aimée, depuis longtemps désirée.

Ceux qui ont fait dix mois de classe y entrent avec un entrain qui fait bon à voir. Les autres y gagnent plus de compagnons de jeu.

Mais cette époque est surtout béate pour ceux qui ont passé de si longs jours dans les pensionnats. Pour eux, tout se réunit pour faire des vacances une période charmante: les sourires radieux du soleil d'été descendant aux enfants la santé et la force, rendent leurs promenades plus faciles et toujours attrayantes. Les familles sont groupées, car c'est l'époque où même les enfants, entraînés loin de leurs parents par les exigences impérieuses de la vie, reviennent au foyer familial. Là ils trouvent pendant quelques jours au moins

un peu de tranquillité douce et réconfortante, loin des difficultés et loin des luttes de l'existence. Si les vacances n'existaient pas, il faudrait les inventer.

Commander GOODRICH VOUS ÉPARGNE JUSQU'À 35%!

Commander GOODRICH VOUS ÉPARGNE JUSQU'À 35%!

Ces merveilleuses aubaines GOODRICH

SI VOUS VOULEZ ÉCONOMISER VOYEZ AUJOURD'HUI CES PNEUS GOODRICH

Profitez dès maintenant des prix d'aubaine auxquels nous offrons nos nouveaux Pneus Goodrich garantis. Vous pouvez faire votre choix à même le stock considérable que nous venons de recevoir.

Nous avons exactement le pneu qui vous convient — un pneu qui vous donnera un rendement supérieur à tout ce que vous avez pu employer jusqu'ici. Les chambres à air Goodrich vous assureront aussi le maximum de valeur pour votre argent.

Le "Commander" Goodrich — Un pneu robuste, très large, à semelle épaisse, faite de caoutchouc excessivement résistant. Vous assure un millage exceptionnel, et coûte moins cher. Vous épargnez jusqu'à 35%.

Remise très généreuse sur vieux pneus!

Garage J.-E. BEAULIEU, 43 St-Charles-Borromée, Joliette

Commander GOODRICH VOUS ÉPARGNE JUSQU'À 35%!

Commander GOODRICH VOUS ÉPARGNE JUSQU'À 35%!

Ces merveilleuses aubaines GOODRICH

SI VOUS VOULEZ ÉCONOMISER VOYEZ AUJOURD'HUI CES PNEUS GOODRICH

Profitez dès maintenant des prix d'aubaine auxquels nous offrons nos nouveaux Pneus Goodrich garantis. Vous pouvez faire votre choix à même le stock considérable que nous venons de recevoir.

Nous avons exactement le pneu qui vous convient — un pneu qui vous donnera un rendement supérieur à tout ce que vous avez pu employer jusqu'ici. Les chambres à air Goodrich vous assureront aussi le maximum de valeur pour votre argent.

Le "Commander" Goodrich — Un pneu robuste, très large, à semelle épaisse, faite de caoutchouc excessivement résistant. Vous assure un millage exceptionnel, et coûte moins cher. Vous épargnez jusqu'à 35%.

Remise très généreuse sur vieux pneus!

Garage J.-E. BEAULIEU, 43 St-Charles-Borromée, Joliette

Commander GOODRICH VOUS ÉPARGNE JUSQU'À 35%!

Commander GOODRICH VOUS ÉPARGNE JUSQU'À 35%!

Ces merveilleuses aubaines GOODRICH

SI VOUS VOULEZ ÉCONOMISER VOYEZ AUJOURD'HUI CES PNEUS GOODRICH

Profitez dès maintenant des prix d'aubaine auxquels nous offrons nos nouveaux Pneus Goodrich garantis. Vous pouvez faire votre choix à même le stock considérable que nous venons de recevoir.

Nous avons exactement le pneu qui vous convient — un pneu qui vous donnera un rendement supérieur à tout ce que vous avez pu employer jusqu'ici. Les chambres à air Goodrich vous assureront aussi le maximum de valeur pour votre argent.

Le "Commander" Goodrich — Un pneu robuste, très large, à semelle épaisse, faite de caoutchouc excessivement résistant. Vous assure un millage exceptionnel, et coûte moins cher. Vous épargnez jusqu'à 35%.

Remise très généreuse sur vieux pneus!

Garage J.-E. BEAULIEU, 43 St-Charles-Borromée, Joliette

Commander GOODRICH VOUS ÉPARGNE JUSQU'À 35%!

Commander GOODRICH VOUS ÉPARGNE JUSQU'À 35%!

Ces merveilleuses aubaines GOODRICH

SI VOUS VOULEZ ÉCONOMISER VOYEZ AUJOURD'HUI CES PNEUS GOODRICH

Profitez dès maintenant des prix d'aubaine auxquels nous offrons nos nouveaux Pneus Goodrich garantis. Vous pouvez faire votre choix à même le stock considérable que nous venons de recevoir.

Nous avons exactement le pneu qui vous convient — un pneu qui vous donnera un rendement supérieur à tout ce que vous avez pu employer jusqu'ici. Les chambres à air Goodrich vous assureront aussi le maximum de valeur pour votre argent.

Le "Commander" Goodrich — Un pneu robuste, très large, à semelle épaisse, faite de caoutchouc excessivement résistant. Vous assure un millage exceptionnel, et coûte moins cher. Vous épargnez jusqu'à 35%.

Remise très généreuse sur vieux pneus!

Garage J.-E. BEAULIEU, 43 St-Charles-Borromée, Joliette

Résolution de condoléances

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité Scolaire de St-Charles-Borromée.

Extrait des minutes d'une séance des commissaires d'écoles de Saint-Charles-Borromée.

Les membres de la Commission Scolaire de Saint-Charles-Borromée ont approuvé avec un profond regret la mort de leur secrétaire incomparable M. Alexandre Rivest, qui depuis vingt ans a rendu des services inappréciables à cette Commission Scolaire.

Ils prient Mme Alexandre Rivest d'accepter leurs plus sincères condoléances.

Que copie de la présente résolution soit adressée à Mme Alexandre Rivest ainsi qu'aux journaux locaux pour publication.

Wellie ROBILARD,
Président
J.-A. TESSIER,
Ass.-Sec.-Trés.

— CHEZ — STEINBERG

● Assortiment considérable d'habits pour hommes, jeunes gens et enfants.

● Modèles nouveaux et à bas prix.

● Nous continuons notre ligne d'habits sur mesure comme par le passé.

● Satisfaction garantie.

● Une visite est sollicitée.

Lazare Steinberg
JOLIETTE

Faire usage de fruits

Chacun devrait manger des fruits à toute époque de l'année. Bien qu'il soit parfois difficile de se procurer toute espèce de fruits frais, rares sont les endroits où l'on ne puisse trouver des pamplemousses, des oranges, des bananes, et du raisin. Pendant les mois d'hiver, les fruits acides, tels que oranges, pamplemousses, etc., sont de saison et coûtent moins cher qu'à toute autre époque. Les oranges et les pamplemousses, et le jus de ces fruits sont l'idéal au déjeuner. Il y a aussi la banane, fruit de toute saison, qui est appréciée par plusieurs au déjeuner ou comme dessert, servie par tranches dans du lait.

Les ananas en conserve sont un autre fruit délicieux qu'on peut se procurer partout. Une ou deux tranches d'ananas, ou comme dessert le soir, constituent un mets qui non seulement est délicieux, mais bon pour la santé.

Le jus de fruits est également très utile. Il peut être utilisé comme rafraîchissant ou comme médicament.

Il est important de manger des fruits frais tous les jours. Ils sont riches en vitamines et en minéraux, et ils aident à maintenir la santé.

Les fruits sont également très utiles pour les enfants. Ils leur donnent de l'énergie et leur aident à grandir.

En résumé, manger des fruits est une habitude saine et agréable. Essayez de manger des fruits tous les jours, et vous verrez les avantages.

Les fruits sont également très utiles pour les personnes âgées. Ils leur aident à maintenir leur santé et leur énergie.

En conclusion, les fruits sont un aliment essentiel pour tous. Mangez-les tous les jours, et vous serez en meilleure santé.

Comment on mangeait jadis

A vrai dire, il y a moins de différence qu'on ne croit entre les galas d'autrefois et ceux d'aujourd'hui, entre le dîner d'un bourgeois riche de notre époque et celui d'un grand seigneur du douzième ou du treizième siècle. En ces temps, un dîner d'apparat se servait dans ce qu'on appelait alors "la grande salle" et, en somme, le cérémonial du service ressemblait beaucoup à ce que nous nommons à présent un banquet officiel. Mais c'était là l'exception.

Les gens de qualité mangeaient, en effet, dans leur chambre; on ignorait alors ce qu'était une salle à manger. Ce perfectionnement ne remonte guère qu'à la fin du dix-huitième siècle, après la Révolution. A la Cour, on ignorait toujours la salle à manger, et jamais un souverain ne prit ses repas ailleurs que dans sa chambre.

Les gentilshommes peu fortunés, qui n'avaient qu'un logis de dimensions étroites, mangeaient dans une rotonde ou bien s'asseyaient tout bonnement dans leur cuisine. La mode voulait même, pour un certain temps, qu'on ne pouvait faire réellement bon usage que dans la cuisine, face au fourneau, broche ou au fourneau.

Les invités à un dîner d'apparat n'étaient généralement pas assis sur des chaises, mais sur des bancs garnis de velours et rehaussés d'or. Le maître et la maîtresse de la maison, côte à côte, étaient sur des sièges plus élevés sous un dais richement orné. Le maître de la maison occupait cette place d'honneur à l'hôte de marque qu'il voulait honorer.

Des valets porteurs de torches éclairaient la salle où l'on dînait. Mais le luxe véritable consistait surtout dans la vaisselle, qui était d'or ou d'argent. Cette vaisselle indiquait à quelle classe sociale appartenait les amphytrions; la vaisselle d'or était l'apparat des princes, la vaisselle d'argent s'accoutumait chez les bourgeois riches et les grands commerçants. C'était au surplus, le seul moyen qu'avaient les uns et les autres pour placer leurs économies, car les actions et les obligations n'existaient pas plus que les titres de rente. La fortune à cette époque avait une valeur vingt fois supérieure à celle d'aujourd'hui. Celui qui possédait

pour cent mille francs d'argent était deux fois plus riche qu'un millionnaire moderne.

On ne se servait pas d'assiettes autrefois. On découpait la viande sur un pain bis très dur, très résistant, qu'on nommait le pain tranchoir. Plus tard, on fit des tranchoirs en métal. Ce fut l'origine des assiettes. L'assiette n'était jamais changée pendant le dîner, et on mangeait dans la même assiette tous les mets servis au cours d'un même repas.

Plus ancien était l'usage du linge à table; une nappe sous Chancelier ne servait qu'à doubler. Les serviettes ne firent leur apparition que vers le quinzième siècle. Auparavant, un serviteur présentait à chaque convive de l'eau pour se laver les mains. Au quinzième siècle, on conçut l'idée de donner un linge à chacun pendant le dîner. On nouait la serviette autour du cou.

Chacun avait son couteau dans sa poche. Le couteau servait à découper les aliments qu'on prenait alors avec les doigts. La fourchette ne fut en usage que vers 1650. Quant à la cuillère, elle ne fit son apparition que vers 1650 également; avant sa mise en pratique, on buvait les mets liquides.

POUR 15 JOURS SEULEMENT

Notre marchandise d'été est réduite plus
bas que le prix de la manufacture.

Il nous faut tout vendre pour faire place
à la marchandise d'automne.

Ratelle & Fils

LES MARCHANDS DE CHAUSSURES POUR LA FAMILLE

Rue N.-Dame, Joliette
(Voisin de l'Hôtel Joliette)

POUDRES

POUR LA FIGURE

-- désassorties de couleur --

TANT QU'IL EN RESTERA

ARMAND, symphonie, rég. \$1.00	.39
BOURGEOIS, Java, blanche, rég. 50 c.	.39
CHARME CARESSANT, blanche, rég. \$1.00	.59
D'ORSAY, Origan, blanche, rég. \$1.00	.79
DJERKISS, rachel, rég. \$1.50	1.19
ELCAY, rachel pâle, rég. 50 cts	.39
LANCOME, bistré, rég. \$2.00	1.39
MARCEAU, Coeur de Poupée, blanche, rég. 50c	.39
PALMOLE, brunette, rég. 35 cts	.15
PALMOLE, brunette, rég. 50 cts	.19
PIVER, Jour de Gloire, blanche, rég. 50 cts	.39
PIVER, Parfum d'Aventure, rose, rég. 50c	.39
PIVER, Rosiris, naturelle, rég. 50 cts	.39
RIGAUD, Un Air Embaumé, brunette, rég. \$1.25	.89
SHARI, rachel, rég. \$2.50	1.39

OSCAR LANDRY

La pharmacie la mieux assortie du district

Tél. 228 et 229, 51, rue Notre-Dame

Examen scientifique de vos yeux



Troubles Musculaires corrigés,
Strabisme, avec nos TRAITEMENTS ORTHOPTIQUES. Ajustement des yeux artificiels.

EMILE PREVOST

Optométriste et Opticien

26 RUE ST-PAUL,

JOLIETTE

Notre livret sur la VUE et l'HYGIENE de l'Œil envoie
gratuit sur demande

LAVAGES DEMANDES

On demande à entreprendre des lavages du linge. Satisfactions à très bonnes conditions. S'adresser au No 3 rue St-Joseph.

3399-11p.

CHALET A LOUER

Beau chalet meublé à louer. Belle plage, endroit idéal. Chaloupes, etc. Pour informations, s'adresser à Mme Bailey, 354 Emery, Harbour

5548 (après 7 heures).

3388-11p.

CHALET A LOUER

Beaux chalets de 3 à 8 pièces, situés au lac Cloutier, à Ste-Béatrix, 18 milles de Joliette, avec ou sans chaloupes, très belle plage, conditions très raisonnables. S'adresser à Wilfrid Désilets, prop. de l'Hôtel du Grand Nord, Joliette.

3409-25juil.2f.

EN VISITE

Mme Diana Dugas, de Providence, R. I., ainsi que ses filles, Mmes Aurèle et Jeannette, ont visité leurs parents de Joliette, la semaine dernière et sont retournées en chaudière avec Mlle Luce Lavigne, de Joliette, qui doit visiter durant une quinzaine ses parents, dans la Nouvelle-Angleterre.

LOGEMENT DEMANDE

On demande à louer un logement de 5 à 6 pièces, avec chambre de bain. S'adresser à nos bureaux.

3407-11p.

SERVANTE DEMANDEE

On demande une servante immédiatement au No 197 St-Clément, Joliette.

3408-11p.

CHALET A LOUER

Chalet situé sur les bords de la rivière L'Assomption, à la Pointe Majorelle, place idéale, à louer à bonnes conditions. S'adresser à la Pointe Majorelle.

3401-11p.

SERVANTE DEMANDEE

On demande une servante immédiatement au No 96 Lajoie. Conditions essentielles: devra coucher chez elle.

3403-11p.

FILLE DEMANDEE

On demande une fille immédiatement au Restaurant Ritz, 18 St-Paul, Joliette.

3403-11p.

RETOUR DE VOYAGE

M. et Mme Thomas, Parent de Joliette ainsi que Mme Mathias Lapointe de Montréal sont revenus la semaine dernière d'un voyage à Dunsmuir, North Dakota, visiter un de leur frère, M. Thibault Parent qu'ils n'avaient pas vu depuis 17 ans. Ils ont aussi visité Winnipeg et les places environnantes. Après un voyage de quinze jours si bien passé, ils sont revenus enchantés.

BOIS D'ETE

Bottures (rognures) de madriers et de planches) du moulin Gohier, pas de meilleur bois pour l'été ou pour allumer l'hiver. S'adresser à MM. J.-A. Goulet & Fils, 14 place Lavaltrie, Joliette. Tél. 921. Essayez-en un voyage et vous en serez satisfait.

3399-11p.

ALLUMEUR

Allumeur combiné à celui à cigarettes, marque Ronson, portant les initiales J. D., perdu dans les environs du magasin de fer Les Desrochers & Fils ou à nos bureaux.

3400-11p.

PACKARD

Packard "Limousine", 7 passagers, en très bonnes conditions à vendre ou à échanger pour plus petit. S'adresser à 1 Ste-Marie.

3397-11p.

DIVERS

Deux piano-box, un wagon double et une fournaise à vendre; un logement de 6 pièces, à louer. S'adresser à P. Page, 27 rue St-Etienne, Joliette.

3405-11p.

SALON IDEAL

Mme Origène Amyot, prop.

119, rue St-Louis

TEL. 244

Permanents sans fil, sans

électricité, garantie de 6 mois

\$1.50 à \$4.00

WILDORE REVIENT A L'ARENA

Dimanche, le 31 juillet, à 8.45 hrs

avec Variétés Vaudeville.

Attention!

Invitation spéciale aux Dames et Demoiselles qui veulent économiser. Tout en achetant du nouveau et du chic, profitez de notre offre à réduction spéciale durant la saison des vacances:

Robes de crêpe à . . . \$2.50

Robes en chiffon à . . . \$3.00

Chapeaux à . . . \$0.98

Egalement à prix réduits:

MANTEAUX—BAS—GANTS—SACQUES

— ET LINGERIE —

Mlle H. Désilets & Cie

Tél. 752

44, Notre-Dame

LA LUTTE A L'ARENA

Dunn cause d'une bagarre hier soir

Dunn soulève l'ire de l'assistance qui l'assomme à coups de chaises et de bouteilles. — Un médecin mandé sur les lieux.

UN PROGRAMME INTERESSANT POUR LA SEMAINE PROCHAINE

Devant une foule de plus de 1500 personnes Dynamite Dunn, le fameux vilain des vilains, a passé à deux doigts d'un érasement général par les chaises et les bouteilles que lui lançait de part et d'autre une foule déchaînée que les policiers ne pouvaient plus contenir. Un plaçoir qui vout avec d'autres retenir la foule subit une grave blessure et dut être transporté à l'hôpital pour être pansé après que le médecin mandé sur les lieux eut donné à Dunn les premiers soins pour ses nombreuses coupures à la tête.

Devant de tels incidents qui auraient pu avoir de graves conséquences sans la présence d'esprit de quelques plaçoirs et spectateurs, les locaux de l'arena se sont vus à l'avenir plus sévères et mettront à l'amende toutes les personnes qui seront surprises chaises à la main ou encore à lancer des bouteilles. Des mesures seront également prises pour contenir la foule qui devra rester dans l'espace qui lui est réservé.

Dunn venait de subir une disqualification quand la bagarre a éclaté. Il s'était emparé d'une chaise à lui lancée pour se frayer un chemin vers sa chambre quand la foule l'attaqua. Chacun des deux luteurs avait pris une chute avant cette disqualification.

Jack Moore et Farmer Mack ont fait match nul dans la semi-finale de même que Bill Purrick et Sammy Paul Cantor. Zéls Amhara a eu raison de Tesluck au combat d'ouverture.

LA SEMAINE PROCHAINE

Mercredi prochain, le 3 août, le promoteur Lamontagne présentera un autre intéressant programme de lutte: tous des luteurs de finale.

Paul Cantor et Bill Purrick feront les frais du combat d'ouverture limité à 20 minutes. Harry Madison et Zéls Amhara se feront face dans le spécial de 30 minutes tandis que Farmer Mack et Graham Stockton, un nouveau venu qui n'a pas froid aux yeux, feront les frais de la semi-finale.

Jack Moore et Jean Pusie donneront la finale limitée à deux chutes sur trois ou à 90 minutes.

Rappelons-nous qu'à la sortie du séchoir le tabac doit se déposer dans un entrepôt où hangar, de conditions hygiéniques des plus favorables, de préférence une bâche bien pontée et où la lumière solaire aura accès le moins souvent possible.

CONRAD TURCOT, Spécialiste en tabacs.

Nouvelles du tennis

DERNIERE HEURE

La coupe du C. N. R. emblème du championnat.

Des figures avantageusement connues dans les cercles sportifs de notre ville sont à l'organisation du tournoi annuel pour le championnat de la cité. Comme cette semaine les joueurs locaux ne peuvent disposer de beaucoup d'espace nous nous contenterons de donner les faits les plus importants.

Cette année, le tournoi sera sous la direction de M. R. Goulet et A. Lajoie. Ces messieurs se sont déjà mis à l'œuvre et espèrent faire un succès de cette organisation. Comme les années passées de beaux prix seront donnés aux heureux gagnants: de plus, il y aura un prix de participation au tournoi.

L'abonnement au concours sera de \$0.50. Deux ou trois joueurs participeront à ces éliminations, la chance peut vous sourire vous serez peut-être le gagnant de la coupe ou d'un des magnifiques prix qui seront bientôt en montre.

Pour ce qui est des règlements ils sont les mêmes que les années dernières, nous les publierons la semaine prochaine. A quelle date commentent les hostilités? Les organisateurs l'ont fixé à 9 août. Alors hâtez-vous de vous inscrire en vous adressant soit à R. Goulet, à A. Lajoie ou à moi-même.

Bonne chance à tous et à la semaine prochaine.

L.-P. PAUZE, Secrétaire.

Imposantes funérailles de Me Alex. Rivest

Samedi dernier, à la cathédrale de Joliette, eurent lieu les funérailles de Me J.-Alexandre Rivest, avocat de cette ville. Nombre de parents et d'amis ont tenu à rendre un dernier hommage au regretté disparu bien connu du public de la région jolietaine où il avait fait sa marque tant en politique qu'en affaires. M. Rivest avait également rempli à la satisfaction de tous, différentes charges publiques.

La cathédrale était littéralement remplie. Le service fut chanté par M. le chan. L.-P. Lamarque, curé de la cathédrale, assisté de diacre et de sous-diacre, cependant que des messes basses étaient dites aux autels latéraux. M. l'abbé Wilfrid Caillé, professeur au Séminaire et confrère de classe du défunt, présida l'absoute.

Agissaient comme porteurs: MM. les avocats C.-E. Ferland, Maurice Thériault, Gérard Denis, Gérard Dubéau, Jean-Paul Malo et Maurice Breton.

Conduisaient le deuil les quatre fils du défunt: René, Claude, Bernard et Gaston; son père, M. Gaston Rivest; ses frères: Philias et Eugène, le premier de Saint-Ambroise et le second de Joliette; sa sœur, Mme Wm Martin (Fabiola) de Joliette; par ses beaux-frères et belles-sœurs, cousins et

cousines et nombre d'autres parents.

Dans le cortège, on remarquait la présence de l'hon. T.-D. Bouchard, chef de l'Opposition parlementaire, de plusieurs personnalités politiques de Joliette, de la région et même de comités éloignés.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies que nous publierons dans notre prochaine édition.

Funérailles du R. F. JOSAPHAT LESPÉRANCE, CSV

Vendredi, le 22 juillet, avait lieu, dans la chapelle du noviciat, le service du R. F. Josaphat Lespérance. La levée du corps fut faite par le R. P. Joseph Latour, supérieur provincial. La messe des funérailles fut chantée par le R. P. Jules Blanchard, vicaire général assisté des RR. PP. Emile Jetté et Philippe Ladouceur.

Au choeur on remarquait la présence de S. E. Mgr Papineau, évêque de Joliette, assisté des RR. PP. Ferdinand Racan et Athanasie Ménard; de S. Ex. Mgr Albini Lafortune, évêque-élu de Nicolet, et de Mgr Edgar Larochelle, supérieur général des missionnaires étrangers (Pon' Vieux).

Assistaient aussi les RR. PP. Victor Cardin, maître des novices, Gaspar Dumais, A. Desjardins, Robert Turcotte, Les RR. PP. Alfred Levasseur, Henri Roy, Ernest Dubé, Robert Vauzelle, deux frères et deux sœurs du défunt (une de ses sœurs est religieuse des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie), plusieurs religieux confrères du défunt, et plusieurs religieuses.

L'absoute fut faite par Son Ex. Mgr Joseph-Arthur Papineau, assisté des RR. PP. Joseph Latour et Ferdinand Racan.

Dans le cortège qui reconduisit le défunt au cimetière, avait distingué se joindre Son Ex. Mgr Joseph-Henri Prud'homme, évêque titulaire de Salde.

UN NOVICE

BALLE-MOLLE

Dimanche, le 31 juillet, le club de balle-molle "Restaurant La Gueule" de Joliette rencontrera le Masson Cigar Store, de Montréal.

Cette dernière équipe est formidable n'ayant subi que 4 défaites depuis le début de la saison.

Cette partie sera disputée sur le terrain de l'école St-Pierre à 2.30 heures. L'entrée sera gratuite.

Le Ste-Elisabeth vainqueur

Devant une foule de plus de 800 personnes le Ste-Elisabeth a remporté les honneurs d'une partie de base-ball chaudière disputée contre le Christ-Roi de Joliette, dimanche dernier.

Le score fut de 5 à 4 en faveur du club de Contré et Dénoimé.

Ce fut la partie la plus chaude disputée dans la ligue du district. Du commencement de la partie à la fin, les spectateurs furent sur le qui-vive.

Hélu, lanceur du Christ-Roi, Marineau, Rainville et Joyal se distinguèrent pour le Christ-Roi tandis que Gagnon, Rivest, Lépine, Contré et Dénoimé furent à l'avant pour le vainqueur.

Dimanche prochain, le 31 juillet, à l'occasion de la fête de Ste-Anne, le Ste-Elisabeth recevra, à 4 heures de l'après-midi, le Christ-Roi de Joliette ou une autre équipe.

DU ROTISSEUR A VOTRE

Votre café est toujours frais

Si vous l'achetez chez

Mlles J. et E. Robert

33 ST-PAUL, Tél. 621 JOLIETTE

THE CAFE EPICES

Cadeaux pour toutes circonstances.

La quantité du déjeuner concorde avec Mlle J.-J. Gauthier, 74 Manseau

Soumission pour construction d'une école

La commission scolaire de St-Esprit recevra jusqu'à samedi prochain le 6 août au bureau du secrétaire-trésorier, M. le Not. Durand, des soumissions pour la construction d'une école et dépendances.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque couvrant 20% de la soumission ou d'un cautionnement pour la même valeur.

Les porteurs étaient MM. Alphonse Racette, Johnny Leroux, Ephraïm Sylvestre, Joseph Ricard et Joseph Sylvestre.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Hildège Héroux, à Rawdon.

La prochaine séance du Conseil

Nos édiles tiendront leur première séance du mois d'août, lundi soir prochain, le 1er août. Comme Son H. le maire J.-C. Perrault sera encore absent, son état est aujourd'hui critique, M. le Dr J.-Ed. Gervais, procureur, présidera les délibérations à cette séance régulière.

Commencements d'incendie

Nos pompiers ont eu à répondre à deux appels coup sur coup hier à l'heure du dîner. Aux deux endroits, le feu fut immédiatement contrôlé et les dommages furent minimes.

La Barret Company, où nos pompiers furent appelés en premier lieu, l'élément destructeur avait pris naissance près d'un tuyau de la chaudière. Au second endroit, c'était dans un hangar.

Pendant juillet, nos pompiers n'ont eu à répondre à date qu'à quatre appels y compris les deux d'hier.

RAWDON

Ces jours derniers, à l'âge de 50 ans, après une courte maladie, est décédée Mme Emery Leblanc, née Vitaline Racette.

Les funérailles ont eu lieu lundi matin, le 25 juillet, à Rawdon, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut

chanté par le curé Racette, de St-Julienne, cousin de la défunte. Outre son époux, elle laisse au deuil neuf enfants: Alda, Denise, Lucille, Annette, Madeleine, Albert, Rosaire, Aldéric et Denis; trois sœurs (Emma), Mme Joseph Leblanc, de St-Alexis, (Anna), Mme Yve Jos. Sylvestre, de Ste-Elisabeth (Exécuteur), Mme Johnny Leroux, de Rawdon, deux frères: MM. Joseph Racette de Rawdon et Alphonse Racette de Ste-Mélanie.

Les porteurs étaient MM. Alphonse Racette, Johnny Leroux, Ephraïm Sylvestre, Joseph Ricard et Joseph Sylvestre.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Hildège Héroux, à Rawdon.

Réunion d'amis

"Nous avons fait un bon voyage"

Telle est bien en effet l'opinion de ceux qui, samedi dernier, étaient réunis à Montréal pour fêter une dernière fois un confrère ou ami, qui, le lundi suivant entra au noviciat des Pères Dominicains à St-Hyacinthe. Il y avait là quelques quinze confrères et amis d'amis, dont les toilettes aux couleurs voyantes jetaient une note gaie.

La fête n'avait rien de triste, et pour cause! L'on s'amusa un certain temps à badiner, mais comme dans les opérettes, le tout se termina par une chanson, et sur un air de valse.

Les chansons françaises, étonnamment en série la finesse de l'esprit et la tendresse des sentiments, furent mises à contribution. Les athlètes les plus valeureux organisaient de leur côté, une danse, à finir. D'autres,.... chut! Entre temps, les ravitaillements recevaient un dur coup, si bien qu'à la fin "tout était sec, sec, sec".

Mais, l'usage et un certain pot de peinture que "les plus belles choses aient le pire destin", et l'on s'aperçut bientôt que le jour avait fui, et l'on ne pouvait même plus crier: "Lève-toi, soleil, fais paître les étoiles".... c'était déjà fait.

Quelques-uns se firent alors plans. (Ce qui était à prévoir, du reste), et l'on revint goûter les douceurs du "home" après avoir fêté une dernière fois celui qui s'en va sur les traces de St-Thomas.

"Le dernier à gauche".

M. Paul Gouin réélu chef de l'U. L. N.

Au congrès de Sorel. — Éclatant succès. — 89 comités sur 90 représentés. — Magnifique assemblée de clôture.

Ceux qui prédisaient que Paul Gouin réunirait autour de lui à Sorel, une vingtaine de délégués tout au plus, ont dû éprouver une désagréable surprise en présence du succès qu'a couronné le Congrès des forces opposées tenu à Sorel les 23 et 24 juillet derniers.

En effet, bien qu'il ait été spécifié aux diverses assemblées de comités que chaque délégué devait solder lui-même ses frais de déplacement, plus de 800 représentants de toutes les parties de la province, remplissaient à pleine capacité la salle réservée à leurs délibérations. Vraiment, si Paul Gouin avait raison de dire dans son discours, que son parti n'était pas un parti comme les autres, on peut dire que la convention qui l'a élu chef n'était pas une convention comme les autres, par l'enthousiasme qui n'a cessé de régner et le bel esprit d'entente et de coopération qu'ont apporté tous les délégués.

La délégation de Joliette se composait de MM. J.-E. Forest, M.D., C.-E. Croteau, J.-Donat Beaudry, Julien Lavallée, Victor Corbell, Gérard Richer, René Amyot et Donat Perreault, auxquels vinrent se joindre un grand nombre de citoyens du comté lors de l'assemblée de clôture.

MM. Jean Martineau de Montréal, Horace Philippon et Horace Roy, de Québec, président le congrès. Les secrétaires étaient MM. Philippe Ferland, Roger Duhamel, Léandre Marcotte, auxquels on adjoignit plus tard M. Régis Bélanger, de Hull. C'est sous la direction de ces officiers que la Convention entreprit l'étude du programme du parti et l'on peut dire qu'ils se tirèrent avec avantage de leur tâche délicate. Fait digne de remarque, chaque séance débuta par le "Notre Père" que tous les délégués se firent un devoir de réciter avec une conviction édifiante.

Il est impossible dans ce compte rendu nécessairement sommaire de souligner toutes les réformes d'ordre économique, judiciaire, social, administratif, etc., préconisées par

le Congrès. D'ailleurs, l'Action Libérale Nationale se propose de faire distribuer à travers le territoire d'ici quelques semaines son programme ainsi élaboré. Il sera temps alors de revenir sur le sujet. Pour le moment, on peut dire que le Congrès a touché à tout et qu'il n'est pratiquement pas un menu détail général que ne rencontre le programme qui n'ait reçu sa bienvenue attention.

Plusieurs milliers de personnes assistaient à l'assemblée qui clôtura le Congrès, dimanche le 24 juillet. Les principaux orateurs furent MM. Horace Roy, Jean Martineau, Horace Philippon, Roger Duhamel et il va s'en dire. Paul Gouin, le dernier ne s'attarda pas à une critique stérile dont se contentent souvent certains politiciens en mal de démagogie, mais présenta plutôt un véritable programme constructif, capable de rencontrer les nécessités de l'heure. Ce fut, en somme, un véritable discours d'homme d'Etat et qui augure bien de la part de celui qui sera appelé dans un avenir rapproché à présider aux destinées de cette province.

L'assemblée ne ménagea pas ses applaudissements aux orateurs et ce fut une véritable ovation qui accueillit Paul Gouin lorsqu'il se présenta à la foule au début de son discours. Il en fut ainsi d'ailleurs de la suite et des salves d'applaudissements saluèrent l'adoption de toutes les réformes importantes soumises à l'attention de la foule des auditeurs. A n'en pas douter, ceci est un présage à d'autres acclamations encore plus générales, car en dépit de certains pronostics intéressés, le Congrès de Sorel a vécu, son action réformatrice s'est implantée dans tous les coeurs et la campagne